



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Vague de juin 2008

**Quelques opinions et aspirations
en matière de logement**

CONFIDENTIEL

**Document réalisé à la demande du
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE**

CD/GH/PC - Département « Conditions de vie et Aspirations des Français »

JUILLET 2008

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Document réalisé à la demande du MINISTERE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE

MPA L08-14/08000 30 du 20 juin 2008

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Aurore Cappigny, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos.

CREDOC

Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

	<i>Pages</i>
Avant-propos	1
Résumé des principaux résultats	3
Préambule : quelques données de structure	6
I. L'accession à la propriété	7
1. Un désir certain de devenir propriétaire	7
2. Une préférence générale pour l'habitat individuel	12
3. Un souhait majoritaire d'acquérir un bien ailleurs que dans son quartier actuel	13
II. L'habitat social	16
1. Une forte acceptation de l'évolution de la loi des 20% de logements sociaux dans les communes	16
2. 24% des enquêtés déclarent être actuellement logés en habitat social	18
3. Acheter le logement social où l'on réside : 29% des occupants actuels y sont prêts, mais avec quelques sensibles variations	21
III. Les travaux dans le logement	25
1. Alléger les modalités administratives pour l'agrandissement des maisons : un quart des propriétaires seraient intéressés	25
2. Une certaine disposition à réaliser des travaux dans son logement pour économiser l'énergie	30
IV. L'image du logement	35
1. Quelques-unes des représentations du logement	35
2. Une représentation synthétique de la perception que chacun a de son logement	43
2.1 Une approche synthétique des représentations du logement	44
2.2 Une typologie en cinq groupes	48
Annexes : Tableaux complémentaires de résultats	57

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions posées à la demande du **MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE**, dans la vague de juin 2008 de l'enquête du **CREDOC** sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* ».

Les données recueillies ont trait à quelques opinions et aspirations des Français en matière de logement. Quatre aspects principaux sont analysés ici :

- 1. L'accession à la propriété** : souhait de devenir propriétaire de son logement pour ceux qui ne le sont pas ; préférence entre habitat individuel ou collectif ; désir de changer de quartier de résidence.
- 2. L'habitat social** : opinions sur l'évolution de la loi SRU concernant les 20% de logements sociaux dans les communes ; pourcentage de locataires en habitat social intéressés par l'acquisition de leur logement actuel ; qui sont-ils et comment se caractérisent-ils ?
- 3. Les travaux dans le logement** : les propriétaires de maisons individuelles sont-ils intéressés par l'extension de leur surface habitable, avec une simplification des modalités administratives ? Est-on prêt, que l'on soit propriétaire ou locataire, à faire des travaux dans son logement afin d'y consommer moins d'énergie ?
- 4. L'image du logement** : quelle représentation l'opinion a-t-elle de son logement aujourd'hui ? Est-ce surtout un patrimoine, une sécurité pour l'avenir, des charges et des dépenses, un lieu où l'on se sent à l'abri ou un lieu que l'on souhaite quitter ? les réponses varient-elles en fonction du statut d'occupation ou du type d'habitat ?

Ces sujets sont abordés pour la première fois cette année dans l'enquête. Celle-ci a été réalisée, en « **face à face** », en juin 2008, auprès d'un échantillon **représentatif** de 2011 personnes âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Les quotas (région, taille d'agglomération de résidence, âge-sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population. Un redressement a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus¹.

¹ Pour plus de précisions sur les caractéristiques de l'enquête, se référer au rapport de présentation des « *Premiers résultats de l'enquête de juin 2008* » (CREDOC, juillet 2008). Les résultats « à plat » des questions posées par le MINISTERE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE ont fait l'objet d'une présentation dans un premier document spécifique (CREDOC, juillet 2008).

Résumé des principaux résultats

Ce rapport analyse quelques opinions, aspirations et représentations de la population dans le domaine du logement. Les données présentées, totalement inédites, ont été recueillies auprès d'un échantillon **représentatif** de 2 000 individus de 18 ans et plus, enquêtés en « face à face » en juin 2008. Les principaux enseignements qui s'en dégagent s'articulent autour de **six axes principaux** :

1. Le désir de devenir propriétaire est important dans notre pays : **près de la moitié (47%) des locataires (ou logés gratuitement) souhaiteraient accéder à la propriété dans un avenir proche**. C'est principalement entre 25 et 40 ans que ce souhait s'exprime le plus, quand on commence à avoir des enfants et qu'on dispose de revenus suffisants. En tout cas, ces aspirants à la propriété expriment, à 83%, un désir d'acquérir **une maison individuelle**, une majorité d'entre eux envisageant plutôt de **changer de quartier ou de commune de résidence**. Quoi qu'il en soit, l'envie de quitter le quartier n'est pas plus marquée qu'en moyenne chez les résidents actuels de l'habitat social.
2. L'opinion se dit **très favorable à une évolution de la loi SRU** : 84% des Français approuvent l'idée que le quota de 20% de logements sociaux obligatoires dans les communes tienne également compte des efforts faits par ces dernières pour aider les ménages les plus modestes à accéder à la propriété. L'approbation est maximale (88%) dans la classe moyenne et elle est de 76% au bas de l'échelle des revenus.
3. Environ **un quart de la population (24% exactement) dit résider en habitat social**, dont 22%, en habitat social individuel. **Parmi ces habitants du parc social, une proportion significative (29%) déclare qu'ils seraient intéressés par l'achat de leur**

logement actuel, si cela leur était proposé. On observe toutefois quelques variations dans l'expression de ce désir ; mais même chez les locataires du parc social disposant de faibles revenus, le taux ne descend jamais au-dessous des 21%. Autrement dit, au moins un cinquième des habitants du parc social aimeraient acquérir leur logement actuel, si on le leur proposait.

4. **Un quart des propriétaires résidant en habitat individuel semblent intéressés** par l'idée de simplifier les modalités administratives concernant l'**agrandissement des maisons** (environ 20% de leur surface). Une moitié d'entre eux (soit 12% des propriétaires de maisons individuelles) envisageraient même « sérieusement » de procéder à de tels travaux. Ici aussi, l'intérêt se manifeste plus entre 25 et 39 ans et quand on a de jeunes enfants à charge, en particulier chez les actifs.

5. **Près des deux tiers des enquêtés (63%) se déclarent prêts, dans un souci de protection de l'environnement, à faire des travaux ou des aménagements dans leur logement, dans le but d'économiser la consommation d'énergie.** Les propriétaires sont évidemment plus motivés à cet égard (68%), sauf au-delà de 70 ans. Résider en habitat individuel favorise aussi ces intentions (67%). Mais le plus frappant est qu'on se dit prêt également à ces aménagements quand on n'est pas propriétaire (à 58%).

6. L'analyse des différentes facettes de la perception que chacun a de son logement montre que celui-ci, c'est d'abord et avant tout, pour une partie considérable de la population (92%), « **un lieu où l'on se sent à l'abri** ». La dimension financière (« **les charges et les dépenses du logement** ») est également fortement présente dans les représentations (58% des enquêtés l'évoquent). Mais l'image que chacun a de son logement est finalement relativement bonne : les notions du logement « **sécurité face à l'avenir** » (70%) ou du logement « **patrimoine pour la famille** » (54%) sont davantage évoquées que les connotations négatives du logement « **source de tracasseries quotidiennes** » (34%) ou « **lieu qu'on souhaite avant tout quitter** » (24%).

L'analyse synthétique effectuée à partir des six représentations du logement abordées dans l'enquête a permis de réaliser **une typologie en cinq groupes**, allant des « propriétaires sereins » (30% de la population) aux « locataires qui ne se sentent pas à l'abri » (9%), en

passant par « les accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges » (17%), « les locataires sans tracas » (25%) et « les locataires insatisfaits » (19%). Cette approche synthétique met en tout cas en évidence que l'image que chacun a de son logement dépend bien davantage **des caractéristiques d'habitat et des spécificités de l'environnement proche** que de critères socio-démographiques. Ce qui montre l'importance accordée aujourd'hui au cadre de vie, au quartier où l'on réside, dans les jugements portés sur le logement occupé.

Enfin, la réalisation de cette typologie montre aussi que les habitants actuels du parc social ne se présentent pas d'un bloc, loin de là : 40% d'entre eux ne se plaignent pas a priori de leurs conditions de logement ; 30% considèrent payer trop cher tandis que 13%, eux, affichent un profond malaise : ces derniers, contrairement à tous les autres, ne se sentent pas à l'abri dans leur logement, confrontés à un cadre de vie insatisfaisant et à une forte insécurité ressentie.

Préambule : quelques données de structure

Précisons au préalable quelques données de structure de l'échantillon, permettant de cadrer les populations auxquelles nous allons nous référer dans ce rapport :

(en % sur l'ensemble de la population, données déclaratives)

Statut d'occupation du logement :	
Accédant à la propriété	10
Propriétaire	39
Locataire	46
Logé gratuitement	5
Ensemble	100

Réside en habitat individuel :	
Oui	61
Non	39
Ensemble	100

Réside en habitat individuel et	
Est propriétaire	34
Est accédant	9
Ensemble des propriétaires ou accédants résidant en habitat individuel	43

Réside actuellement dans un logement social :	
Oui	24
Non	76
Ensemble	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

On désignera donc, dans le texte, par « **propriétaires** », les enquêtés qui se sont **déclarés** comme tels ou comme accédants à la propriété ; on appellera « **non-propriétaires** », ceux qui se sont déclarés locataires de leur logement ou logés gratuitement. De même, la population considérée comme **résidant en habitat social** est celle qui s'est **déclarée comme telle** lors de l'enquête.

I – L’accession à la propriété

Trois constats principaux se dégagent des déclarations des enquêtés :

- * Le souhait de devenir propriétaire concerne aujourd’hui **près de la moitié** des locataires ou logés gratuitement.
- * Les aspirants à la propriété se caractérisent par une **nette préférence pour l’habitat individuel**.
- * Une majorité de ces aspirants envisage de **changer de quartier** ou de commune de résidence.

1. Un désir certain de devenir propriétaire

Près de la moitié (47% exactement) des enquêtés se déclarant actuellement non-propriétaires de leur logement souhaiteraient accéder à la propriété dans un avenir proche (Tableau 1). Ce chiffre est révélateur d’un désir certain d’acquérir son logement, chez ceux qui ne le possèdent pas encore. Même si les réponses négatives l’emportent quand même (52%).

Tableau 1

Souhaiteriez-vous, dans un avenir proche, accéder à la propriété ?

- Champ : enquêtés locataires ou logés gratuitement, soit 51% de la population -

(en %)

Oui	47
Non	52
<i>Ne sait pas</i>	1
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

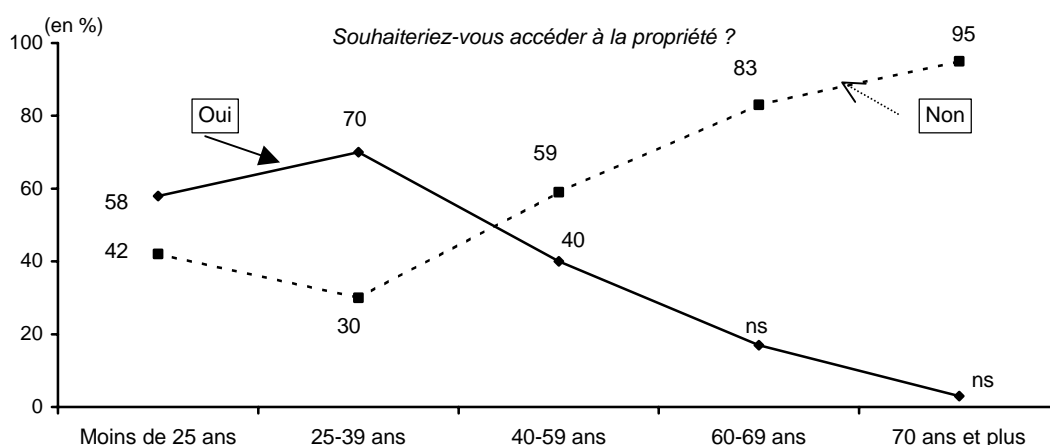
L'analyse socio-démographique des réponses met cependant en évidence des clivages catégoriels importants, inversant parfois très franchement les majorités. Les écarts sont ici principalement liés à l'âge et au **statut socioculturel**. Ainsi :

- C'est essentiellement avant 40 ans que le souhait d'accéder à la propriété s'exprime (à 66%). Avec une aspiration toute particulière (70%) entre 25 et 39 ans. Entre 40 et 59 ans, on est un peu plus frileux (40% de réponses positives). Après 60 ans, on n'est plus guère intéressé par l'acquisition d'un logement (89% de réponses « non »), quand on ne le possède pas déjà.

Graphique 1

Le désir d'accéder à la propriété : une aspiration des moins de 40 ans

- Champ : enquêtés locataires ou logés gratuitement, soit 51% de la population -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

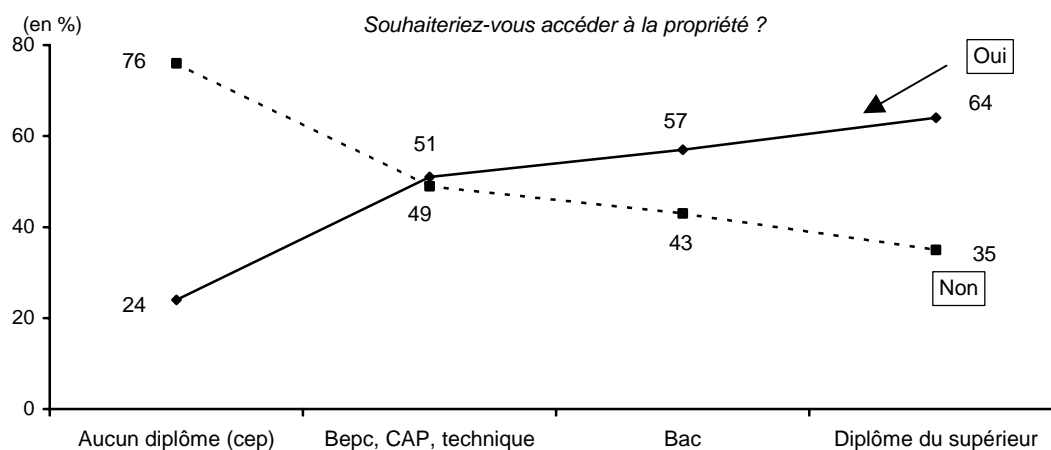
Ns = non significatif.

- Plus on est diplômé et plus on projette de devenir propriétaire (Graphique 2) : de 24% chez les non-diplômés, le taux de réponses « oui » passe à 64% chez les diplômés du supérieur. On remarquera d'ailleurs que seuls les non-diplômés ne se montrent pas vraiment intéressés (76% de réponses négatives). Est-ce un désintérêt réel ou un problème de moyens ?

Graphique 2

Plus on est diplômé et plus on souhaite accéder à la propriété

- Champ : enquêtés locataires ou logés gratuitement, soit 51% de la population -



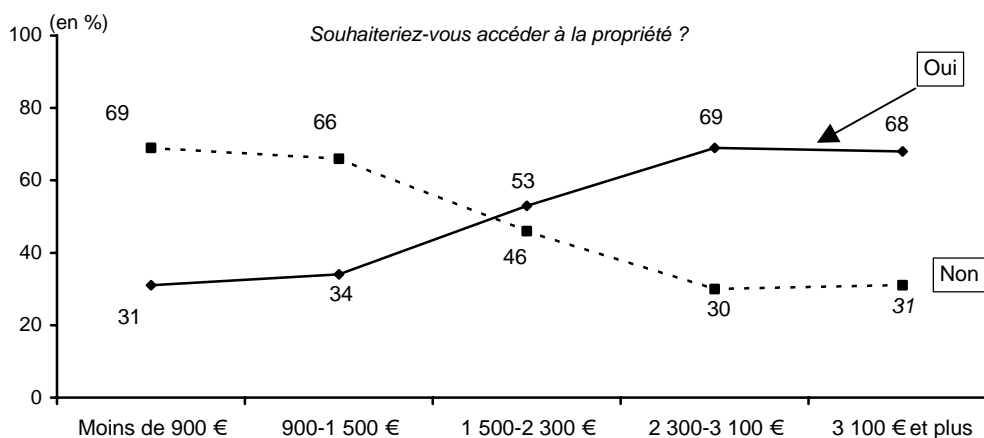
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- **Plus on est aisé et plus on souhaite acquérir son logement** (Graphique 3) : de 31% chez les enquêtés disposant de moins de 900 € mensuels, le taux atteint 68% chez ceux qui bénéficient d'au moins 2 300 € par mois. En deçà de 1 500 € de revenus mensuels, on n'envisage plus beaucoup d'accéder à la propriété : un tiers des personnes concernées le souhaiteraient néanmoins.

Graphique 3

Le désir de devenir propriétaire croît avec les revenus

- Champ : enquêtés locataires ou logés gratuitement, soit 51% de la population -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Compte tenu de l'influence de ces trois critères, le **souhait d'accéder à la propriété** apparaît tout particulièrement présent (66%) chez les **cadres supérieurs** qui ne possèdent pas encore leur logement. Il est également fortement exprimé chez les **cadres moyens** et les **employés** (61-62%) ; il l'est un peu moins chez les ouvriers, même s'il concerne encore 54% d'entre eux. A l'inverse, **l'absence de désir d'être propriétaire** prédomine chez les **femmes au foyer** (73% de réponses « non ») et fait l'unanimité ou presque chez les **retraités** non possédants (91%). On remarquera que chez les étudiants concernés, 45% expriment le souhait d'être propriétaire.

On brigue plus volontiers le statut de propriétaire quand est célibataire (52% de réponses positives) ou que l'on vit en couple (58%). On est nettement moins porté à l'acquisition quand on est séparé ou divorcé (69% de réponses négatives) et tout spécialement quand on est veuf (96%).

Tableau 2
Le souhait d'accéder à la propriété,
selon la PCS, le statut matrimonial et la présence de jeunes enfants au foyer

- Champ : enquêtés locataires ou logés gratuitement, soit 51% de la population -

	(en %)		
	<i>Souhaiteriez-vous accéder à la propriété ?</i>		
	Oui	Non	Total
PCS :			
Indépendant	77	ns	100
Cadre supérieur	66	31	100
Profession intermédiaire	61	39	100
Employé	62	38	100
Ouvrier	54	45	100
Retraité	ns	91	100
Reste au foyer	27	73	100
Autre inactif (étudiant)	45	53	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	52	48	100
Marié, en ménage (yc PACS)	58	41	100
Séparé, divorcé	30	69	100
Veuf (ve)	ns	96	100
Présence d'enfant de moins de 6 ans :			
Oui	73	26	100
Non	41	59	100
Ensemble des personnes concernées	47	52	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.
Ns = non significatif.

On est, en fait, bien plus disposé à vouloir accéder à la propriété au moment où l'on s'engage dans la vie familiale, notamment **quand on commence à avoir des enfants** : 73% des enquêtés ayant au moins un enfant de moins de 6 ans à charge désirent accéder à la propriété (Tableau 2).

Deux remarques complémentaires¹:

- Les hommes aspirent relativement plus, dans leurs déclarations, à l'accession à la propriété : 52% le souhaiteraient, contre 43% des femmes.
- On est un peu plus attiré par l'acquisition de son logement quand on réside actuellement en maison individuelle (52%), dans une commune rurale (51%), mais aussi dans l'agglomération parisienne (57%). On serait un peu moins demandeur quand on vit actuellement dans un logement social, mais 41% tout de même de ces habitants y aspirent. Nous y reviendrons plus loin.

Tableau 3

Le souhait d'accéder à la propriété, quand on réside en habitat social ou selon la taille d'agglomération de résidence

- Champ : enquêtés locataires ou logés gratuitement, soit 51% de la population -

	(en %)		
	<i>Souhaiteriez-vous accéder à la propriété ?</i>		
	Oui	Non	Total
Est actuellement logé en habitat social	41	58	100
Réside dans une agglomération de :			
Moins de 2 000 hab.	51	49	100
De 2 000 à 20 000 hab.	48	51	100
De 20 000 à 100 000 hab.	41	59	100
De 100 000 hab. et plus	42	58	100
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	57	41	100
Ensemble des personnes concernées	47	52	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

A vrai dire, quand on ne possède pas encore son logement, l'envie de devenir propriétaire se manifeste surtout quand on a moins de 40 ans et qu'on dispose de revenus le permettant. D'ailleurs, éprouver des difficultés « à joindre les deux bouts » atténue cette envie (44%). Ce

¹ Voir en Annexe I-1 les tableaux détaillés de résultats.

souhait s'amplifie en revanche au moment où l'on « s'installe » dans la vie, lorsqu'on est en âge de travailler (61% des actifs locataires aspirent à l'acquisition d'un logement, contre 47% des locataires en moyenne) et qu'arrive le moment de créer une cellule familiale.

2. Une préférence générale pour l'habitat individuel

Le constat est sans ambiguïté : **83% des locataires qui désirent accéder à la propriété opteraient pour l'habitat individuel** (Tableau 4). Acheter un appartement pour y vivre est donc relativement peu prisé.

Tableau 4
Plus précisément, préféreriez-vous plutôt ?

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

	(en %)
Acquérir un appartement dans un immeuble	17
Acquérir un pavillon, une maison individuelle	83
Ne sait pas	-
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Face à un tel consensus, peu d'éléments permettent de différencier les choix. Dans toutes les catégories de la population concernée, on opte très largement pour la maison individuelle¹. Quelques groupes y sont plus sensibles encore : les 25-39 ans, les personnes peu ou pas diplômées, les ouvriers, les femmes au foyer, les personnes vivant en couple, les ménages avec de jeunes enfants (87-93%). Le taux atteint 95% chez les travailleurs indépendants (même si le nombre d'observations est ici limité). Le collectif attirerait un peu plus –en toute relativité- les célibataires et les diplômés du supérieur voulant accéder à la propriété (29-30%, contre 17% en moyenne) : il s'agit en fait plutôt ici d'une population jeune, diplômée, encore étudiante, sans famille à charge.

Quelques nuances apparaissent aussi en fonction du lieu de résidence et des caractéristiques d'habitat : vivre dans une grosse agglomération provinciale favorise un peu plus le choix de l'appartement, dans un immeuble collectif. Tout comme résider en centre ville ou occuper

¹ Voir en Annexe I-2 les tableaux détaillés de résultats.

déjà actuellement un appartement (21-25%, contre 17% en moyenne). Mais c'est **surtout dans l'agglomération parisienne** que ce choix est caractéristique (37%). Il reste que même dans ces cas, on préférerait quand même de très loin acquérir une maison individuelle (Tableau 5).

Tableau 5
Le pourcentage de locataires voulant acquérir plutôt une maison individuelle
- Champ : enquêtés non propriétaires et désireux d'accéder à la propriété -

Locataire actuel en maison individuelle	97%
<i>Travailleur indépendant</i>	95%
Réside dans un village, un bourg, en habitat dispersé	94%
Réside dans une agglomération de moins de 100 000 hab.	94%
A au moins un enfant de moins de 6 ans au foyer	93%
Marié, en ménage (yc PACS)	92%
Ouvrier	92%
Aucun diplôme	90%
Bepc, CAP, technique	87%
25 à 39 ans	87%
Reste au foyer	87%
Moyenne : 83%	
Réside dans une agglomération provinciale de plus de 100 000 hab.	79%
Réside en ville, en centre ville	78%
Moins de 25 ans	77%
Réside actuellement en immeuble collectif	75%
Revenus inférieurs à moins de 900 €/par mois	74%
<i>Cadre supérieur</i>	71%
Célibataire	70%
Diplômé du supérieur	70%
<i>Etudiant</i>	64%
Réside dans l'agglomération parisienne	62%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants
Exemple de lecture : 92% des ouvriers non propriétaires et désireux d'accéder à la propriété opteraient pour une maison individuelle.

3. Un souhait majoritaire d'acquérir un bien ailleurs que dans son quartier actuel

Moins tranchés sont les choix quand il s'agit de déterminer si on veut rester dans son quartier actuel ou acquérir un bien dans un autre quartier ou une autre commune. C'est néanmoins l'option **d'acquérir un bien ailleurs que dans son environnement actuel** qui l'emporte :

55% des enquêtés désireux d'accéder à la propriété se prononcent en ce sens. 42% préféreraient rester là où ils habitent en ce moment (Tableau 6).

Tableau 6
Et préféreriez-vous ?

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

(en %)	
Acquérir un bien dans votre quartier actuel, ou tout près	42
Acquérir un bien dans un autre quartier, une autre commune ...	55
Ne sait pas	3
Total	100

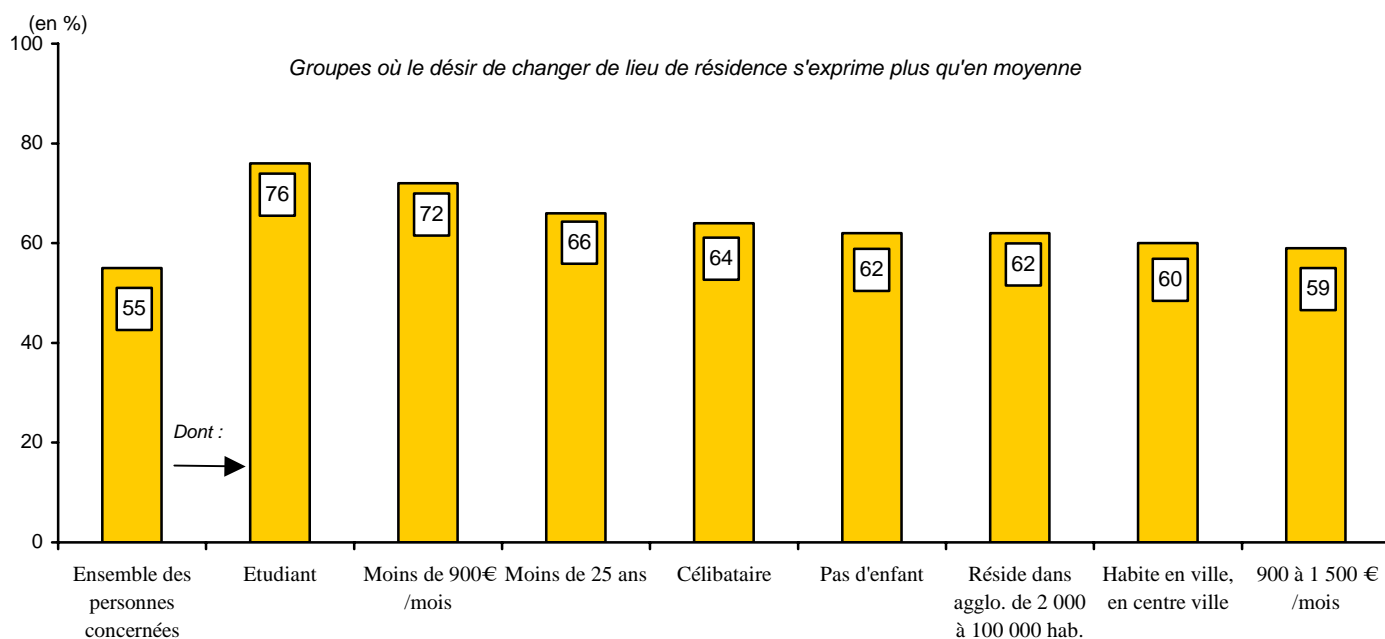
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

L'aspiration à **changer de lieu de résidence l'emporte dans la plupart des catégories** de la population¹. Elle s'exprime toutefois plus particulièrement encore chez les moins de 25 ans, les étudiants, les célibataires, les bas revenus (64-76%, contre 55% en moyenne). Elle est également un peu plus affirmée (60-63%) dans les petites ou moyennes agglomérations –mais pas les toutes petites- et quand on réside au cœur d'une ville (Graphique 4). On veut partir fonder sa famille ailleurs, à la campagne ...

Graphique 4

Le choix d'acquérir un bien ailleurs que dans son quartier actuel

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -



Source : CREDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

¹ Voir en Annexe I-3 les tableaux détaillés de résultats.

La préférence pour rester dans son quartier actuel s'observe toutefois un peu plus qu'en moyenne chez les cadres moyens, les revenus plutôt aisés, quand on vit en couple ou que l'on a des enfants. C'est aussi le cas en milieu rural, ainsi que dans l'agglomération parisienne. Si bien que, dans ces groupes, on est très partagé entre le choix de ne pas changer de lieu de résidence et celui de quitter l'endroit où l'on habite actuellement. Il reste que quand on a de jeunes enfants (au moins un enfant de moins de 6 ans), on préférerait davantage demeurer dans le même quartier ou dans ses environs (Tableau 7).

Tableau 7

Une certaine hésitation à partir ailleurs, notamment quand on a de jeunes enfants

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

	<i>Préférence pour :</i>		Total (yc nsp)
	Acquérir un bien dans son quartier actuel ou tout près	Acquérir un bien dans un autre quartier, une autre commune	
A au moins 1 enfant de moins de 6 ans à charge	52	43	100
Profession intermédiaire	50	49	100
2 300 à 3 100 € de revenus mensuels	49	50	100
Réside dans une commune rurale	48	49	100
Réside dans l'agglomération parisienne	48	49	100
Marié, en ménage (yc PACS)	47	49	100
Ensemble des personnes concernées	42	55	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

On remarquera enfin que quand on habite un logement social et qu'on veut accéder à la propriété, on envisage à 54% d'acquérir un bien dans un autre quartier et à 44% d'y rester. Autrement dit, **l'envie de quitter le quartier n'est, en pratique, pas plus marquée chez ceux qui résident actuellement en habitat social.**

II – L’habitat social

Trois enseignements principaux se dégagent des réponses recueillies aux questions concernant le logement social, insérées dans l’enquête :

- * L’opinion se dit **très favorable à une évolution de la loi SRU** concernant les 20% de logements sociaux dans les communes, afin de tenir compte des efforts faits pour l’accès à la propriété des ménages les plus modestes.
- * Environ **un quart des Français disent résider en habitat social**. Notons que 22% d’entre eux résident en habitat social individuel.
- * **30% des habitants de logements sociaux seraient intéressés par l’achat de leur logement actuel, si cela leur était proposé**. Mais on observe de sensibles variations dans l’expression de ce désir.

1. Une forte acceptation de l’évolution de la loi des 20% de logements sociaux dans les communes

Une forte proportion (84%) des Français déclare être favorable à ce que l’on tienne compte, dans le quota des 20% de logements sociaux obligatoires dans les communes, des efforts faits par ces dernières pour aider les ménages les plus modestes à devenir propriétaires. C’est donc une partie relativement modeste (15%) de la population qui s’y oppose (Tableau 8). Il y a là certainement le signe de la valeur hautement symbolique de l’accession à la propriété, surtout quand elle concerne les ménages les plus modestes.

Tableau 8

Les communes ont désormais l’obligation d’avoir une certaine proportion (20%) de logements sociaux sur leur territoire. Seriez-vous favorable à une évolution de la loi pour qu’on tienne compte, dans ce pourcentage, des efforts faits par les communes pour aider les ménages les plus modestes à devenir propriétaires ?

- Ensemble de la population -

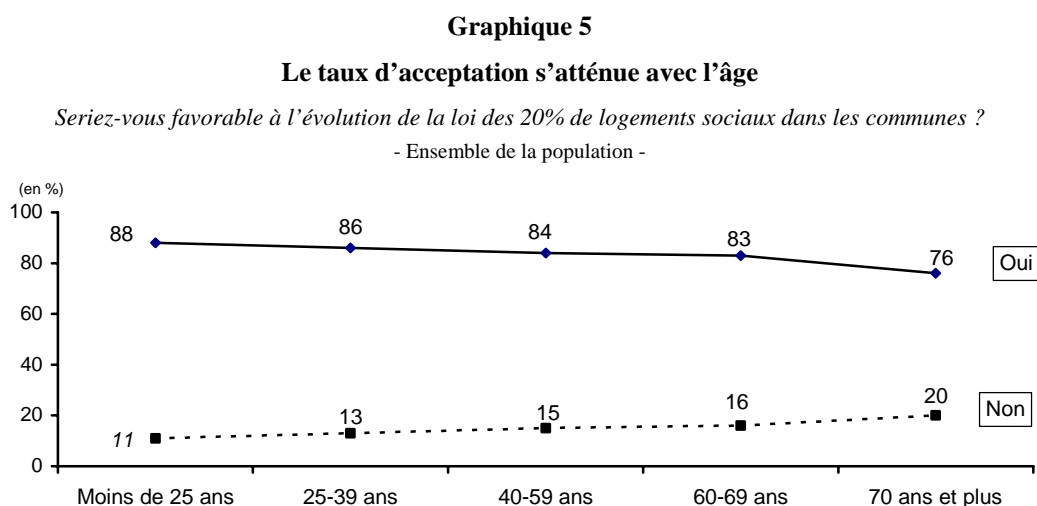
	(en %)
Oui	84
Non	15
<i>Ne sait pas</i>	1
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

L'adhésion à cette proposition est massive : dans toutes les catégories de la population sans aucune exception, on approuve à plus de 75% la suggestion présentée¹.

Quelques petites nuances catégorielles apparaissent, en particulier en fonction de l'âge et du diplôme. Mais elles ne sont que très relatives :

- * **Plus on est âgé, plus le taux d'acceptation s'atténue** (Graphique 5) : de 88% chez les moins de 25 ans, il passe à 76% chez les plus de 70 ans. C'est donc au sein des personnes âgées que l'on rencontre, en termes très relatifs, un peu plus de réticence (20% de réponses négatives).



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

- * **Le diplôme favorise un assentiment encore plus important** : plus on est diplômé et plus on se montre favorable à l'évolution de la loi (de 79% chez les non-diplômés à 87%, chez les diplômés du supérieur).
- * Ce sont les **employés** qui, avec les **étudiants**, soutiennent le plus l'évolution de la loi concernant les logements sociaux (à 88%). L'adhésion est, en toute relativité, un peu moins massive chez les travailleurs indépendants (77%) et chez les cadres supérieurs (78%).

¹ Voir en Annexe II-1 les tableaux détaillés de résultats.

- * **L’approbation est maximale dans la classe moyenne** (88%, dans la tranche de revenus mensuels allant de 1 500 à 2 300 €). Elle est un peu moins importante au bas de l’échelle des revenus (76%, chez ceux qui disposent de moins de 900 € par mois).

On remarquera enfin que les enquêtés souhaitant accéder à la propriété soutiennent, presque à l’unanimité (90%), la proposition. C’est aussi le cas de 86% des habitants du parc social.

En vérité, **tout le monde adhère sans véritable hésitation** à l’idée que le quota imposé des 20% de logements sociaux tienne compte des efforts communaux visant à aider les ménages les plus modestes à accéder à la propriété.

2. 24% des enquêtés déclarent être actuellement logés en habitat social

Selon les déclarations recueillies, c’est près d’un quart de la population qui dit être actuellement logée en habitat social (HLM ou autre).

Tableau 9

Etes-vous actuellement logé dans ce qu’on appelle un logement social (HLM ou autre) ?

- Ensemble de la population -

	(en %)
Oui	24
Non	76
<i>Ne sait pas</i>	-
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

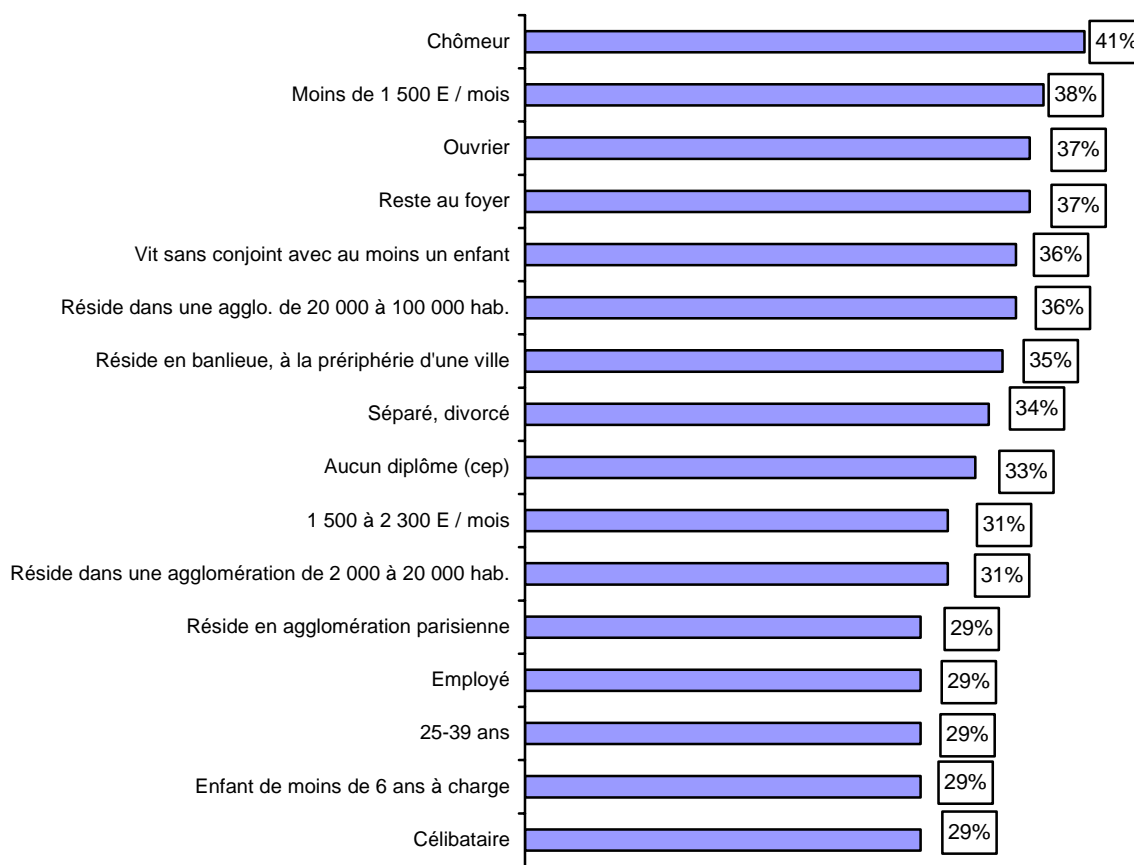
Cadrant avec les conditions d’accès à l’habitat social, il s’agit essentiellement ici d’une population peu aisée, ouvrière ou composée de personnes restant au foyer, au sein de laquelle les chômeurs sont davantage représentés (12%, contre 7% en moyenne). C’est aussi une population résidant plus souvent dans des banlieues ou à la périphérie des villes, plutôt dans de moyennes agglomérations ; même si elle est aussi très présente dans l’agglomération parisienne. Dans ces foyers, plus souvent avec des enfants à charge, on déclare bien plus qu’en moyenne s’imposer des restrictions budgétaires régulières (77%, contre 64% en moyenne) ; on y dénombre d’ailleurs deux fois plus de personnes affirmant éprouver des

difficultés à « joindre les deux bouts » (64%, contre 42% en moyenne)¹. Remarquons que 36% des familles monoparentales déclarent habiter en logement social.

Graphique 6

Le pourcentage d'individus résidant en habitat social

- Groupes où le taux est plus élevé qu'en moyenne (24%) -



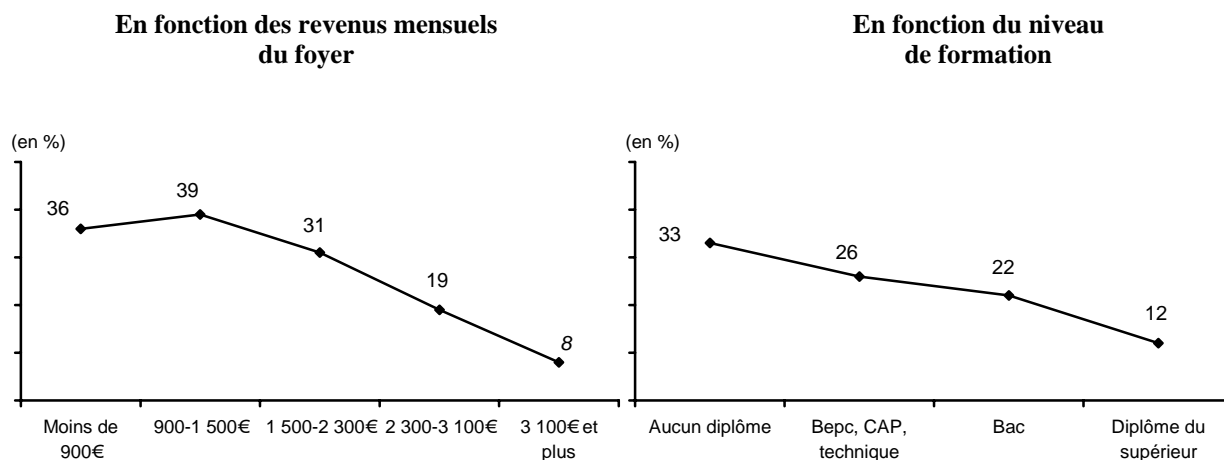
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : 41% des chômeurs déclarent être logés en habitat social.

En tout cas, le pourcentage d'individus résidant dans un logement social diminue sensiblement **en fonction des revenus** et **en fonction du niveau de formation** (Graphique 7).

¹ Voir en Annexe II-2 et II-3 les taux catégoriels détaillés.

Graphique 7
Le pourcentage d'individus résidant en habitat social



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Exemple de lecture : 33% des enquêtés non diplômés résident en habitat social, contre 12% des diplômés du supérieur.

On remarquera néanmoins (voir le tableau II-3 en Annexe) que parmi les habitants du parc social, 20% disposent aujourd'hui de plus de 2 300 € de revenus mensuels. Le pourcentage d'individus bénéficiant de tels revenus est néanmoins nettement plus élevé dans l'ensemble de la population (37%).

Quoi qu'il en soit, **trois caractéristiques** des occupants du parc social méritent attention :

- La majeure partie (78%) des habitants des logements sociaux vivent en immeuble collectif. Toutefois, **22% sont logés en habitat individuel.**
- Nous l'avons vu précédemment, une majorité (58%) des résidents en habitat social ne souhaiteraient pas accéder prochainement à la propriété. **Mais 41% en auraient envie** ; la demande est donc significative.
- Parmi les 41% d'occupants de logements sociaux désireux de devenir propriétaires, 85% préféreraient acquérir une maison individuelle (83% en moyenne sur l'ensemble de la population) ; 15% « seulement » choisiraient un appartement. 54% (55% en moyenne générale) désireraient alors changer de quartier ou de commune de résidence. Mais 44% préféreraient acquérir un bien dans le quartier (ou à proximité) où ils vivent aujourd'hui.

Ces détails ont, nous allons le voir, leur importance sur les différents aspects traités dans les pages suivantes.

3. Acheter le logement social où l'on réside : 29% des occupants actuels y sont prêts, mais avec quelques sensibles variations

Parmi les résidents de logements sociaux, **près de 30% (29% exactement) déclarent qu'ils seraient intéressés par l'achat de leur logement actuel, si cela leur était proposé** (Tableau 10). Sans être massif, ce taux n'en révèle pas moins un désir certain, chez les locataires de l'habitat social, de vouloir acquérir le logement dans lequel ils vivent.

Tableau 10

Si cela vous était proposé, seriez-vous intéressé par l'achat de votre logement actuel ?

- Champ : enquêtés logés en habitat social, soit 24% de la population -

	(en %)
Oui	29
Non	71
<i>Ne sait pas</i>	-
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Cela étant, les « acheteurs potentiels » d'un logement social constituent une population assez « **ciblée** » (Tableau 11). L'intérêt manifesté apparaît en effet plus **caractéristique d'enquêtés actifs** (37% seraient « preneurs », contre 29% en moyenne), **vivant en couple** (35%), **avec des enfants à charge** (37% de ceux qui ont des enfants de moins de 20 ans), **disposant d'un certain niveau de revenus**. Sont ici davantage concernés les **employés** (37%), les personnes **déjà « installées »** dans l'existence (35% des 40-59 ans) et plutôt les **hommes** (33%).

Tableau 11
Les résidents en habitat social
qui seraient le plus intéressés par l'achat de leur logement actuel

- Champ : enquêtés locataires en habitat social, soit 24% de la population -

Réside en maison individuelle	42%
Habite une petite commune (moins de 2 000 habitants) ...	41%
2 300 à 3 100 €de revenus mensuels	41%
Actif occupé	37%
Employé	37%
A au moins un enfant à charge	37%
40-59 ans	35%
Marié, en couple (yc PACS)	35%
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	35%
Homme	33%
Ensemble des personnes concernées	29%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : parmi les locataires actuels du parc social, 42% de ceux qui résident en habitat individuel seraient intéressés par l'achat de leur logement, contre 29% en moyenne chez l'ensemble des locataires du parc.

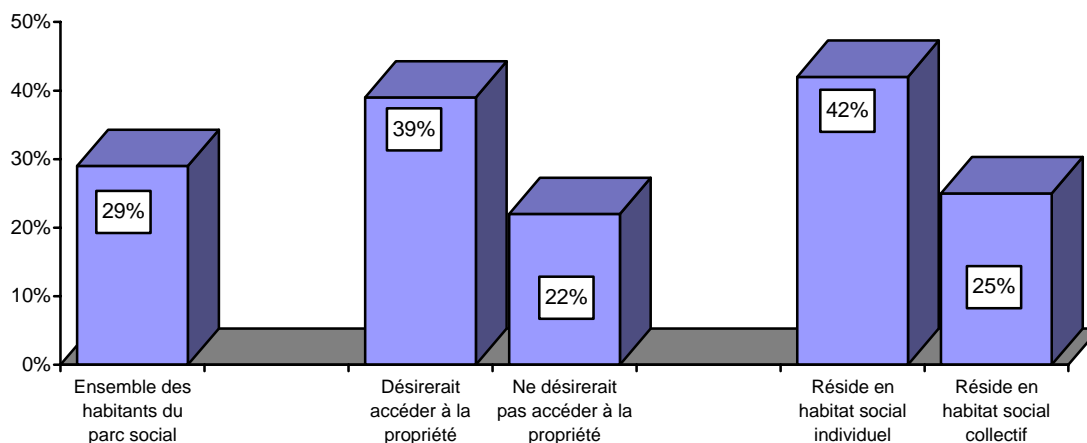
L'attrait se révèle évidemment plus important chez les locataires de logements sociaux qui, précisément, **souhaiteraient, dans un avenir proche, accéder à la propriété** (39%). Et il s'avère plus caractéristique encore des locataires résidant actuellement en **habitat social individuel** (42%, contre 25% des autres, cf. Graphique 8).

Autrement dit, ce sont principalement les « plus favorisés » des locataires de **logements sociaux non collectifs**, ceux qui nourrissent déjà l'idée de devenir propriétaires, qui seraient **le plus intéressés** par l'achat de leur logement actuel, si on leur en faisait la proposition.

Graphique 8

Un intérêt affirmé pour acheter son logement actuel, lorsqu'on réside en habitat social individuel

% d'enquêtés logés en habitat social qui seraient intéressés par l'achat de leur logement actuel



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Certes, acheter le logement social qu'on occupe aujourd'hui est un peu moins affirmé chez les locataires vivant dans un immeuble collectif, ou au cœur des villes, et plutôt dans les moyennes agglomérations. Mais **22 à 25% d'entre eux y sont quand même prêts**. Le taux est aussi un peu plus faible quand on a affaire à des locataires aux conditions de vie difficiles : il est de 22% chez les titulaires de faibles revenus.

En réalité, **dans la plupart des groupes, au moins 21% des habitants actuels du parc social** seraient prêts à accéder à la propriété de leur logement, si on le leur proposait. Le taux n'est pas négligeable.

On remarquera même que cette proposition éventuelle pourrait sensibiliser des occupants qui *a priori* n'envisageraient pas d'accéder à la propriété : parmi les occupants actuels qui déclarent ne pas souhaiter devenir propriétaires, 22% seraient néanmoins intéressés par l'idée d'acheter leur propre logement.

Au total, quatre chiffres principaux permettent de quantifier le désir d'une partie des occupants du parc social d'accéder à la propriété de leur logement actuel. Alors qu'en moyenne, 29% des occupants expriment cette envie, c'est le cas de¹ :

- 42% de ceux qui habitent un logement social individuel ;
- 25% de ceux qui résident en logement social collectif ;
- 22% des locataires actuels disposant des revenus les plus faibles ;
- 37% des locataires actuels ayant des enfants.

¹ Voir les tableaux détaillés en Annexe II-4.

III – Les travaux dans le logement

Deux questions ont été posées dans l'enquête, relatives à certains travaux d'amélioration à effectuer dans les logements. Les réponses mettent en évidence que :

- * L'idée de simplifier les modalités administratives concernant l'**agrandissement des maisons** (environ 20% de leur surface) semble intéresser un quart des propriétaires concernés. Une moitié d'entre eux (soit 12% des propriétaires de maisons individuelles) envisageraient « sérieusement » de procéder à de tels travaux.
- * Un nombre élevé d'enquêtés (63%) apparaissent **disposés** à éventuellement réaliser des travaux ou des aménagements dans leur logement, **dans le but d'économiser la consommation d'énergie**.

1. Alléger les modalités administratives pour l'agrandissement des maisons : un quart des propriétaires seraient intéressés

La question posée ne s'adressait évidemment qu'aux propriétaires résidant en habitat individuel (y compris accédants). Elle était ainsi formulée : « *seriez-vous intéressé par le projet d'agrandir votre maison d'environ 20% de sa surface actuelle si les modalités administratives concernant l'agrandissement des maisons étaient simplifiées ?* » Les réponses sont assez tranchées (Tableau 12) :

- **75% des propriétaires concernés ne seraient pas séduits par le projet** ; 61% se prononcent même très franchement, en déclarant que « cela ne les intéresse pas du tout ».
- **24% semblent par contre intéressés**. Une moitié déclare même « y penser très sérieusement » tandis que l'autre moitié réserve sa réponse (« *je ne suis pas sûr d'en avoir les moyens* »).

Tableau 12

Si les modalités administratives concernant l'agrandissement des maisons étaient simplifiées, seriez-vous intéressé par le projet d'agrandir votre maison d'environ 20% de sa surface actuelle ?

- Champ : enquêtés résidant en maison individuelle, propriétaires ou accédants, soit 43% de la population -

	(en %)	
Oui, j'y penserais très sérieusement	12	} 24
Oui, je serais intéressé, mais je ne suis pas sûr d'en avoir les moyens	12	
Non, cela m'intéresse assez peu	14	} 75
Non, cela ne m'intéresse pas du tout	61	
Ne sait pas	1	
Total	100	

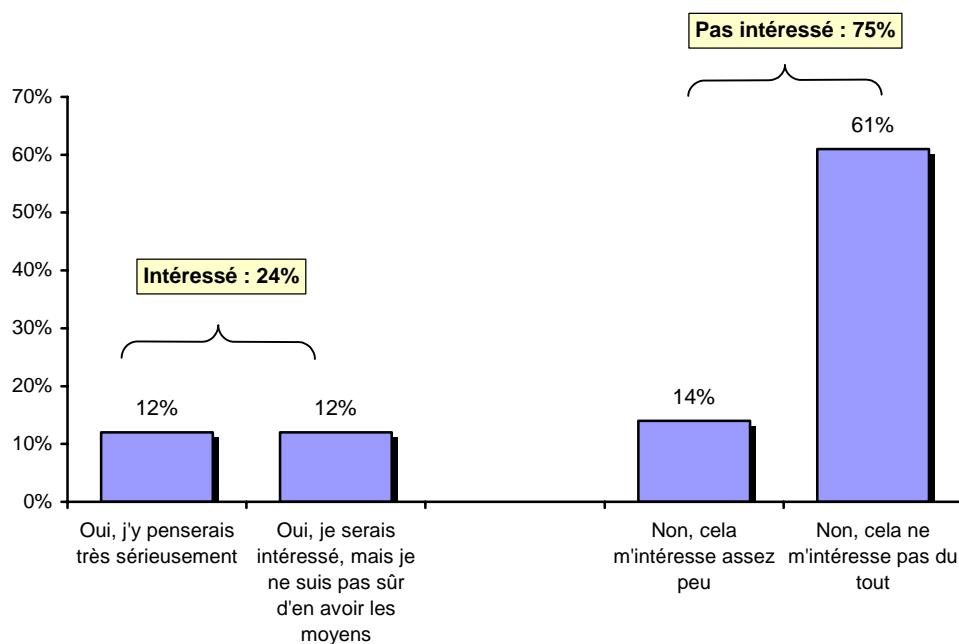
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

L'intérêt porté à ce type de projet est donc loin d'être massif chez ceux qui possèdent une maison. Les trois quarts des propriétaires concernés se montrent en effet « frileux » à s'engager dans de tels travaux, même avec moins de soucis administratifs (Graphique 9). Néanmoins, **12% semblent y être véritablement prêts**. Le taux peut paraître relativement faible, il représente cependant quelques 2 400 000 individus dans la population résidente.

Graphique 9

Le projet d'accroître la surface de sa maison : 12% des propriétaires sérieusement intéressés

- Champ : propriétaires ou accédants résidant en maison individuelle -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

La **concentration des avis** sur la modalité « **cela ne m'intéresse pas du tout** » (61% en moyenne) est **générale**, empêchant une analyse catégorielle par trop détaillée du groupe, relativement réduit dans l'échantillon, qui affiche son intérêt¹.

Toutefois, les **propriétaires sensibilisés** à la proposition présentent **deux caractéristiques principales** :

- Ils se situent plutôt dans la **tranche d'âge des 25-39 ans** : 23% « y penseraient très sérieusement » (contre 12% en moyenne) et 26% (contre 12% également) « seraient intéressés, mais ne sont pas sûrs d'en avoir les moyens ».
- Ils ont des **enfants à charge**, en particulier de jeunes enfants (respectivement 27% et 24% de ceux qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans).

L'intérêt exprimé est donc au plus haut dans la période où l'on s'installe dans la vie et où l'on crée une nouvelle cellule familiale. Avec, en complément, un certain niveau de revenus : on est davantage intéressé quand on dispose d'au moins 2 300 € mensuels dans son foyer.

Ainsi, en moyenne, 24% des propriétaires résidant en maison individuelle songeraient à agrandir leur surface habitable, dans le cadre de procédures administratives allégées. Le taux passe à :

- 49% chez les 25-39 ans concernés ;
- 51% chez les ménages ayant un enfant de moins de 6 ans ;
- 37% chez les cadres et 34% chez les employés ;
- 35% chez les actifs ;
- 32% chez les diplômés ;
- 32% chez les titulaires d'au moins 2 300 € de revenus mensuels.

¹ Voir en Annexe III-1 le détail des résultats, à titre indicatif.

En vérité, à l'exception de cette spécificité des jeunes ménages avec enfants, qui s'avèrent les plus réceptifs au projet d'extension de la surface de leur maison, peu d'éléments qualitatifs se dégagent. On notera en particulier, tout en restant très prudent, compte tenu de la taille limitée de l'échantillon, que le pourcentage de propriétaires de maisons individuelles « sérieusement » intéressés (12% en moyenne) est un peu plus élevé chez les cadres, employés et ouvriers, chez les hauts et moyens revenus et chez les diplômés (Tableau 13)

Tableau 13

**Le pourcentage de propriétaires de maisons individuelles
« sérieusement intéressés » par le projet d'agrandir de 20% la surface de leur maison
si les modalités administratives étaient simplifiées (*)**

- Champ : enquêtés résidant en maison individuelle, propriétaires ou accédants,
soit 43% de la population -

	(en %)
25-49 ans	20
Diplômé du bac ou du supérieur	18
Aucun diplôme ou inférieur au bac	8
Revenus mensuels supérieurs à 2 300 € dans le foyer	17
Réside dans une agglo. de plus de 100 000 habitants (yc agglo. parisienne)	11
Réside dans une agglo. de moins de 100 000 habitants	13
. Cadre (cadre supérieur, profession intermédiaire)	18
. Employé, ouvrier	17
. Autres catégories (yc retraités)	8
Ensemble des personnes concernées	12

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

(*) Les chiffres présentés ici seront utilisés avec précaution, reposant sur des effectifs observés peu importants. Les catégories auxquelles ils se réfèrent résultent de regroupements.

On remarquera, en tout cas, qu'on se déclare d'emblée « pas intéressé » par le projet dès que l'on atteint les 60 ans, qu'on est retraité, non diplômé et qu'on dispose de moins de 1 500€ par mois dans son foyer (Tableau 14).

Tableau 14

L'intérêt manifesté pour agrandir la surface de sa maison (réponses regroupées)

- Champ : enquêtés résidant en maison individuelle, propriétaires ou accédants, soit 43% de la population -

(en %)

	Intéressé (1)	Pas intéressé (2)	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	26	74	100
Femme	22	76	100
Age :			
Moins de 25 ans	ns	71	100
25 à 39 ans	49	50	100
40 à 59 ans	27	72	100
60 à 69 ans	ns	90	100
70 ans et plus	ns	94	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	<i>11</i>	89	100
Bepc, CAP, technique	24	75	100
Bac	32	67	100
Diplôme du supérieur	32	67	100
PCS :			
Indépendant	28	72	100
Cadre supérieur	36	63	100
Profession intermédiaire	37	63	100
Employé	34	65	100
Ouvrier	34	66	100
Retraité	8	91	100
Reste au foyer	27	72	100
Autre inactif (étudiant)	ns	71	100
Actif	35	65	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	ns	87	100
900 à 1 500 €	ns	91	100
1 500 à 2 300 €	<i>17</i>	83	100
2 300 à 3 100 €	32	67	100
3 100 € et plus	33	67	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	24	76	100
2 000 à 20 000 hab.	23	75	100
20 000 à 100 000 hab.	28	72	100
100 000 hab. et plus	20	79	100
Paris, agglomération parisienne	31	69	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	37	61	100
Non	14	85	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	51	49	100
Non	19	80	100
Ensemble de la population	24	75	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- (1) Cumul des réponses : « Oui, j'y penserais très sérieusement » et « Oui, je serais intéressé, mais je ne suis pas sûr d'avoir les moyens ».
(2) Cumul des réponses : « non, cela m'intéresse assez peu » et « non, cela ne l'intéresse pas du tout ».

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Pour le détail des réponses, voir Tableau III-1 en Annexe.

2. Une certaine disposition à réaliser des travaux dans son logement pour économiser l'énergie

L'interrogation sur la disposition à réaliser des travaux dans son logement pour économiser la consommation d'énergie, s'adressait quant à elle à l'ensemble de l'échantillon, locataires et propriétaires.

On peut bien sûr être surpris par l'importance du chiffre révélé : **63% des enquêtés seraient prêts, dans un souci de protection de l'environnement, à faire des aménagements ou des travaux dans leur logement actuel, ou dans un logement futur, pour que ce logement consomme moins d'énergie** (Tableau 15). « Seulement » 36% s'y opposeraient.

Tableau 15

Dans un souci de protection de l'environnement, seriez-vous prêt à faire des aménagements ou des travaux, dans votre logement actuel ou dans un logement futur, pour que ce logement consomme moins d'énergie ?

- Ensemble de la population -

	(en %)
Oui	63
Non	36
<i>Ne sait pas</i>	1
Total	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

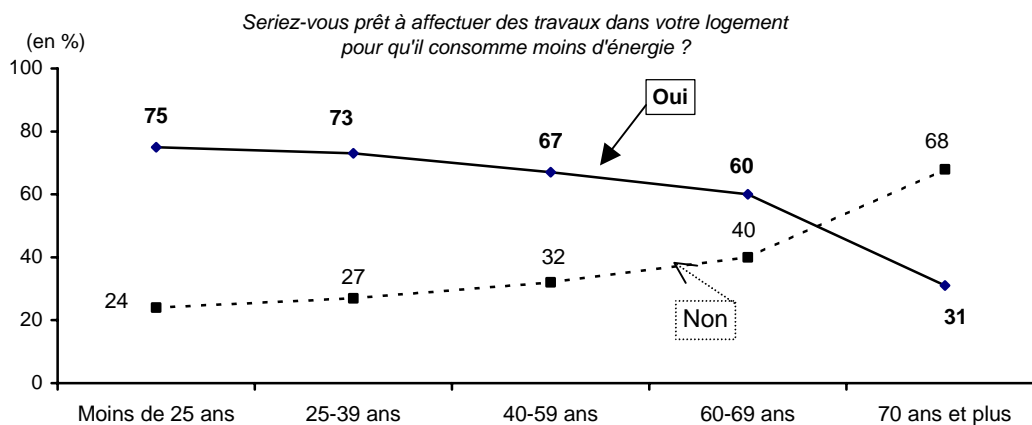
Il est probable que la formulation relativement vague et un peu floue de la question -référence à des situations hypothétiques (« seriez-vous prêt », « logement actuel ou logement futur »), et à des objectifs relativement imprécis (« souci de protection de l'environnement », « moindre consommation d'énergie du logement »)- a facilité l'adhésion. Mais quoi qu'il en soit, l'opinion semble afficher un certain désir de faire un effort en matière de consommation d'énergie. Cette adhésion se retrouve d'ailleurs dans la plupart des catégories socio-démographiques, excepté dans quelques groupes bien précis. En tout cas, trois critères principaux sont ici à l'origine de variations catégorielles parfois sensibles : l'**âge**, le **diplôme** et les **revenus**. On observe ainsi que :

- **L'acceptation diminue quand on est âgé** (Graphique 10) : de 75% chez les moins de 25 ans, le pourcentage de réponses positives passe à 60% chez les sexagénaires. Puis, passé le cap des 70 ans, c'est l'attitude de refus qui prédomine.

Graphique 10

L'acceptation de faire des travaux pour que le logement consomme moins d'énergie, en fonction de l'âge

- Ensemble de la population -



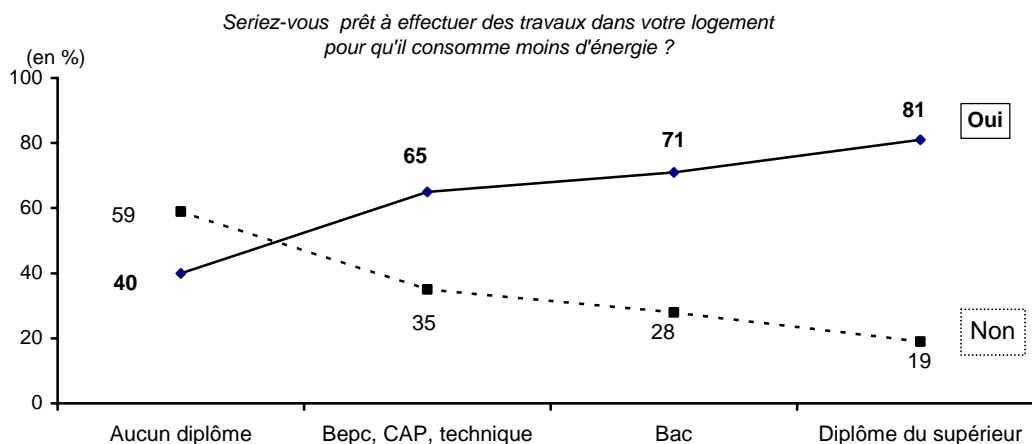
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- **Plus on est diplômé, plus on affirme être prêt à réaliser des travaux** dans son logement, afin de réduire la consommation d'énergie (Graphique 11) : de 40% chez les non-diplômés, le taux d'acceptation passe à 81%, chez les diplômés du supérieur. Seuls les non-diplômés apposent donc un *veto* à la proposition.

Graphique 11

L'acceptation de faire des travaux pour que le logement consomme moins d'énergie, en fonction du diplôme

- Ensemble de la population -



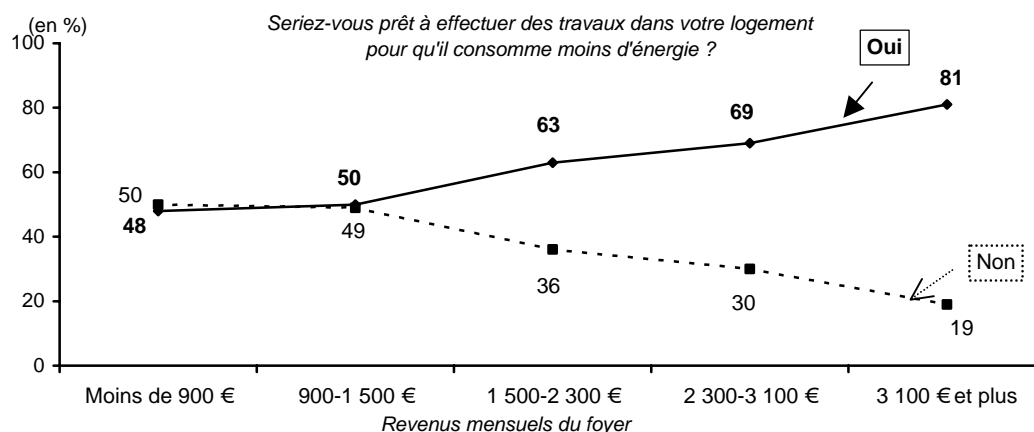
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

- **Plus on bénéficie de revenus élevés, plus on est disposé à faire des travaux** (Graphique 12) : de 48% au bas de l'échelle des revenus à 81% dans la tranche la plus élevée. Dans les groupes disposant de moins de 1 500 € mensuels, on est donc très partagé entre l'agrément et le refus.

Graphique 12

L'acceptation de faire des travaux pour que le logement consomme moins d'énergie, en fonction du diplôme

- Ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

En lien avec ces critères, ce sont les **cadres supérieurs** qui envisageraient le plus de réaliser ce type de travaux (81% de réponses positives). Les bonnes intentions émanent aussi des membres des **professions intermédiaires**, des **travailleurs indépendants**, des **étudiants** (73-76%) ; elles sont un peu moins massives chez les employés (70%) et surtout chez les ouvriers (62% néanmoins). Les personnes au foyer sont, elles, plus hésitantes, mais elles sont encore nombreuses à se prononcer positivement (54%). Tandis qu'une **majorité des retraités s'opposent à l'idée** (54% de réponses négatives)¹.

Si le lieu de résidence n'intervient pas sur les attitudes (l'acceptation est un peu moins large, à 55%, dans les moyennes agglomérations), on notera quelques nuances en fonction du statut d'occupation ou du type d'habitat (Graphique 13). Ainsi, on envisage un peu plus de réaliser des travaux destinés à économiser l'énergie quand on est propriétaire de son logement (68%), lorsqu'on réside en maison individuelle (66%, contre 59% des résidents en immeuble

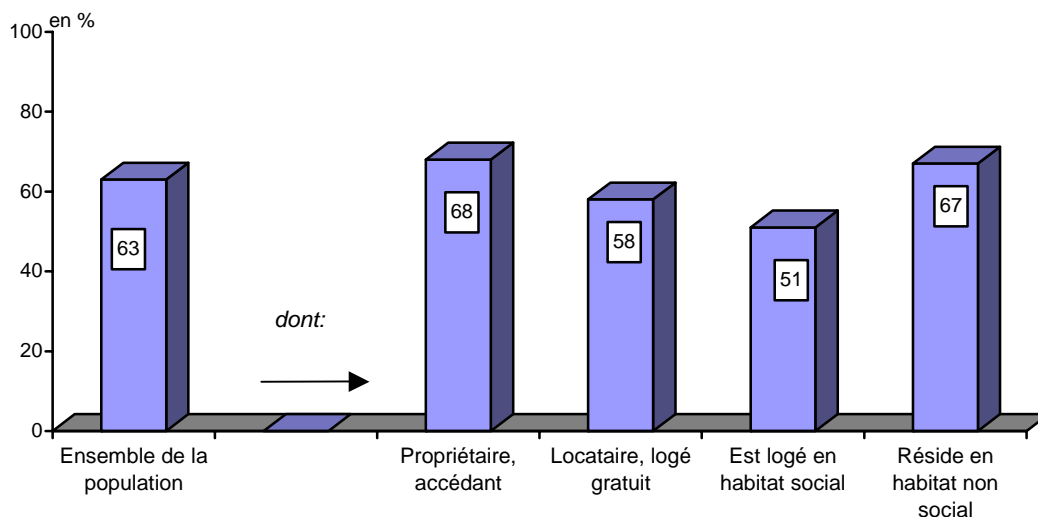
¹ Voir en Annexe III-2 les résultats détaillés.

collectif) et en habitat non social (67%, contre 51% chez les habitants du parc social). Mais le plus frappant est qu'on y est prêt aussi, à 58%, quand on n'est pas propriétaire.

Graphique 13

Le pourcentage d'enquêtés prêts à réaliser des travaux pour que leur logement consomme moins d'énergie, selon le statut d'occupation et la nature de l'habitat

- Ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

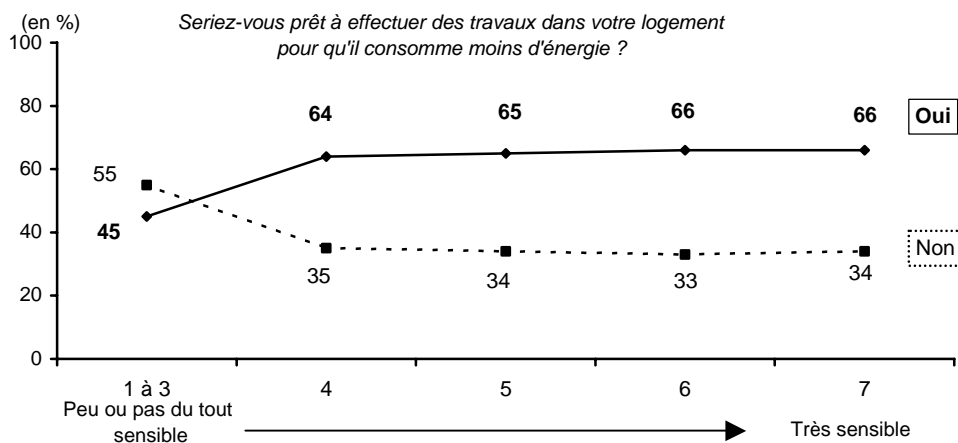
Enfin, on constate que **la sensibilité à l'écologie**¹ n'intervient pas véritablement dans les attitudes (Graphique 14). Tout au moins pas autant qu'on aurait pu le supposer, compte tenu de la mention du « souci de protection de l'environnement » proposée dans la formulation de la question. En vérité, seuls les enquêtés les moins réceptifs à l'écologie (notes 1 à 3 sur l'échelle de sensibilité déclarée) se montrent plus réticents à envisager des travaux dans le but d'économiser l'énergie. En revanche, les enquêtés les plus concernés (note 7) n'offrent pas de disposition vraiment plus importante à s'engager dans ce sens.

¹ Libellé précis de la question : « Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, pouvez-vous vous classer sur une échelle de sensibilité à l'environnement, de 1 si vous y êtes « totalement insensible » à 7 si vous y êtes « très sensible ». Comment vous classez-vous ? » 10% des enquêtés ont fourni une note comprise entre 1 et 3, 15% ont donné la note 4, 32% la note 5, 20% la note 6 et 23% la note 7.

Graphique 14

L'acceptation de faire des travaux pour que le logement consomme moins d'énergie, en fonction de la sensibilité déclarée à l'environnement¹

- Ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

En définitive, la plus grande partie de la population se déclare prête, par principe dirons-nous, à faire des efforts pour réduire la consommation d'énergie de son logement. Avec beaucoup plus de réticence chez les non-diplômés et les faibles revenus. Les personnes les plus âgées y sont, quant à elles, sérieusement opposées.

¹ Voir note page précédente.

IV – L'image du logement

L'analyse des différentes facettes de la perception que chacun a de son logement apporte **quatre enseignements principaux** :

- * **Le logement**, c'est d'abord et avant tout, pour une partie considérable de la population, « **un lieu où l'on se sent à l'abri** ». 92% des Français le pensent en se référant à leur propre habitation.
- * La dimension « **charges et dépenses liées au logement** » est bien présente dans les représentations : 58% de la population accolent cette image à leur logement. 34% y voient avant tout des « **tracas quotidiens** ».
- * La représentation synthétique réalisée (**typologie en cinq groupes**) met en évidence que l'image que chacun a de son logement dépend bien davantage **des caractéristiques d'habitat et des spécificités de l'environnement proche** que de critères socio-démographiques.
- * Enfin, il apparaît, dans la population, un petit groupe (9% de l'ensemble des Français, 13% des habitants du parc social) qui ressent **un profond malaise** à l'égard de son logement : ce sont les seuls à ne pas s'y trouver à l'abri, confrontés à un cadre de vie insatisfaisant et à une forte insécurité ressentie. Ces éléments les définissent, en tout cas, davantage que leurs caractéristiques socio-économiques.

1. Quelques-unes des représentations du logement

En termes d'image, chacun a de son logement une série de représentations, certaines positives, d'autres négatives, qui répondent évidemment au vécu individuel et familial. Une série de questions a donc été soumise à l'ensemble des enquêtés, qu'ils soient propriétaires ou locataires, qu'ils demeurent en habitat social ou pas, afin de mieux comprendre les différents types de perceptions que chacun a de son propre logement.

Les enquêtés ont donc été interrogés précisément sur **six représentations** de leur logement, de l'aspect patrimonial qu'il revêt, au lieu où il fait bon vivre, en passant par le caractère sécuritaire qu'il évoque, son coût financier, ou même le « rejet » qu'il peut susciter. Bien sûr, d'autres items auraient pu être testés. Une chose est sûre : entre les six propositions qui lui ont été soumises, l'opinion établit une **hiérarchie d'importance relativement nette** (Graphique 15) :

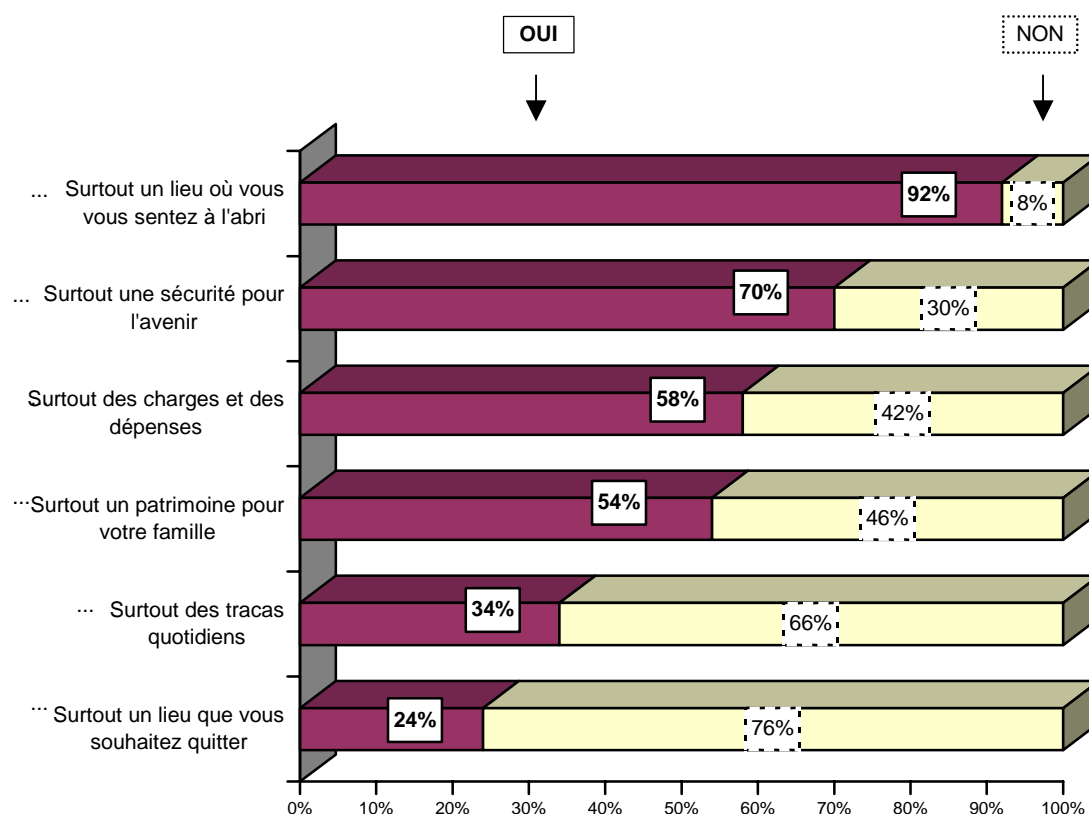
- ❑ Le logement est avant tout perçu, et presque à l'unisson, comme « **un lieu où l'on se sent à l'abri** » : **92%** des enquêtés en ont la conviction.
- ❑ Il est ensuite très largement reconnu comme « **une sécurité face à l'avenir** » (**70%** des avis).
- ❑ Pour **58%** de la population, le logement, c'est surtout « **des charges et des dépenses** ».
- ❑ Non loin derrière (54% des avis), on voit son logement comme un « **bien patrimonial pour la famille** ».

Deux autres connotations, révélatrices de plus d'insatisfaction, sont également avancées par une partie non négligeable de la population :

- ❑ Environ un tiers des enquêtés (34% exactement) voient dans leur logement avant tout des « **tracas quotidiens** ».
- ❑ Un quart (24%) lui attribue le qualificatif le plus négatif, celui d'« **un lieu qu'on souhaite quitter** ».

Graphique 15
Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...

- Ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

La population semble donc avoir une image globale relativement bonne de son logement. On va en analyser brièvement chacun des aspects, avant de tenter de synthétiser ces informations grâce à une typologie précisément réalisée à partir de ces six facettes des représentations.

En tout cas, il apparaît que d'une façon générale, les principales variations catégorielles observées pour chacune des réponses sont plus liées aux critères d'habitat (statut d'occupation, type d'immeuble, secteur du logement....) qu'aux descripteurs strictement

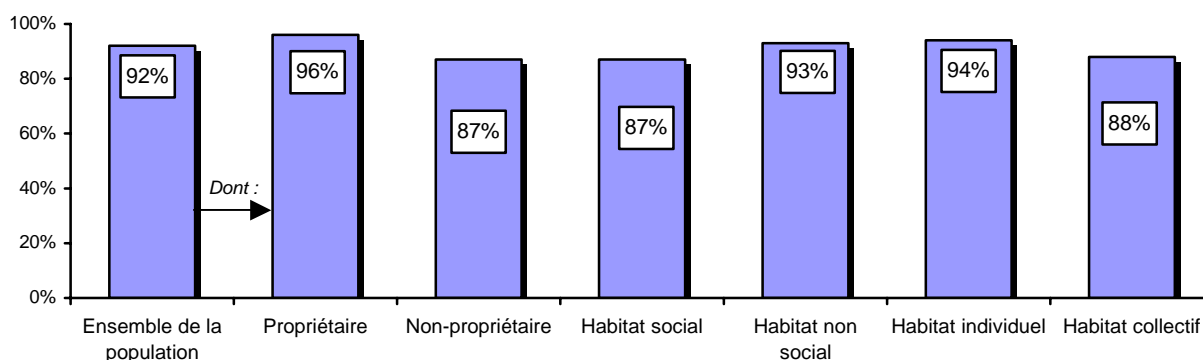
socio-économiques. Même si derniers ne sont pas neutres, bien entendu. Examinons ces variations¹ :

⇒ La conception de son logement comme « **un lieu où l'on se sent à l'abri** » est unanime ou presque, dans la population (92% des avis). Cette conviction est quasi générale : elle ne s'exprime pas, selon les différentes catégories, à moins de 87% (pourcentage le moins « élevé », chez les non-propriétaires, les résidents du parc social, les plus bas revenus). Elle est à son maximum (96%) chez les propriétaires de leur logement et chez les retraités.

Graphique 16

Le logement, c'est avant tout, pour tous, un lieu où l'on se sent à l'abri

(% de réponses « oui »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

⇒ L'idée que le logement représente « **une sécurité face à l'avenir** » (70% des réponses en moyenne) prédomine dans la plupart des groupes sociaux, mais pas dans tous. Elle est tout particulièrement défendue par les propriétaires (90%) ; et plus souvent en habitat individuel (79%) et en habitat non social (76%). Elle l'emporte largement dans les petites communes (77%). Elle est aussi plus répandue après 60 ans, chez les retraités, ainsi que chez les travailleurs indépendants, les cadres supérieurs et les hauts revenus (76-81%). On est aussi légèrement plus attaché à cette valeur quand on vit en couple (72%).

Deux groupes en sont bien moins persuadés : les habitants de moyennes agglomérations et les personnes résidant en immeuble collectif (55%). Comme les locataires (50%) et les résidents du parc social (49%). Même si ce taux passe à 55% chez les locataires du

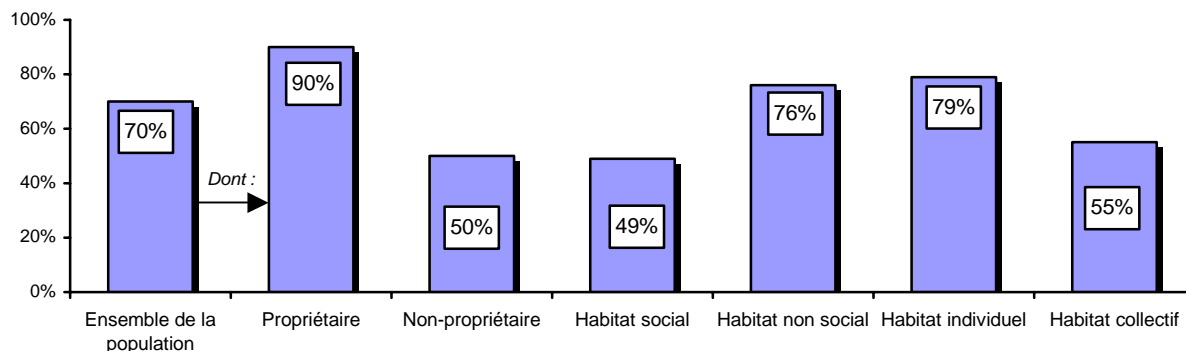
¹ Voir en Annexe IV les tableaux détaillés de résultats.

parc social qui seraient intéressés par l'achat de leur logement actuel, si cela leur était proposé (un quart environ de l'échantillon).

Graphique 17

Le logement, c'est surtout « une sécurité face à l'avenir »

(% de réponses « oui »)



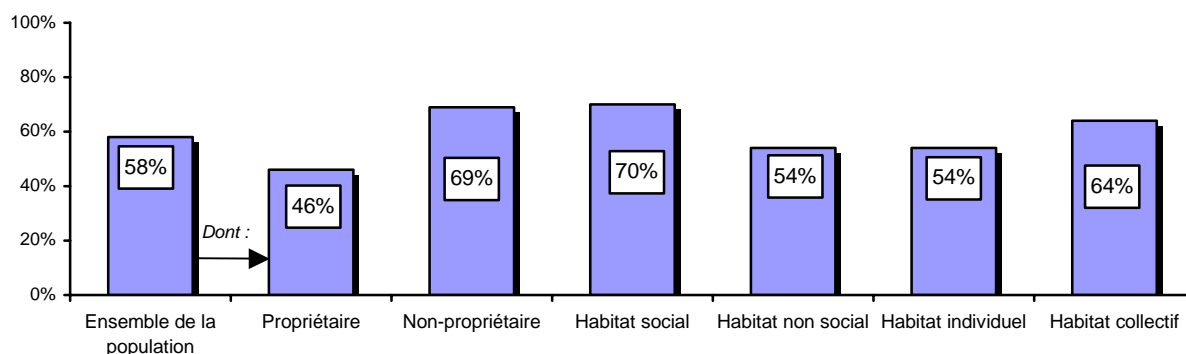
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

⇒ L'assertion selon laquelle le logement représente surtout « **des charges et des dépenses** » (58% en moyenne) est davantage partagée chez les locataires, dans le parc social, quand on vit dans un immeuble collectif (64-70%). Non sans lien avec ces éléments, on la rencontre plus souvent exprimée chez les employés et les ouvriers, chez les non-diplômés, lorsqu'on dispose de revenus faibles ou moyens-bas (64-73%). On y est aussi plus sensible quand on est séparé ou divorcé (68%). Notons encore que cette image est un peu plus présente chez les 25-39 ans (62%) ainsi que dans les petites agglomérations (63%).

Graphique 18

Le logement, c'est surtout « des charges et des dépenses »

(% de réponses « oui »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

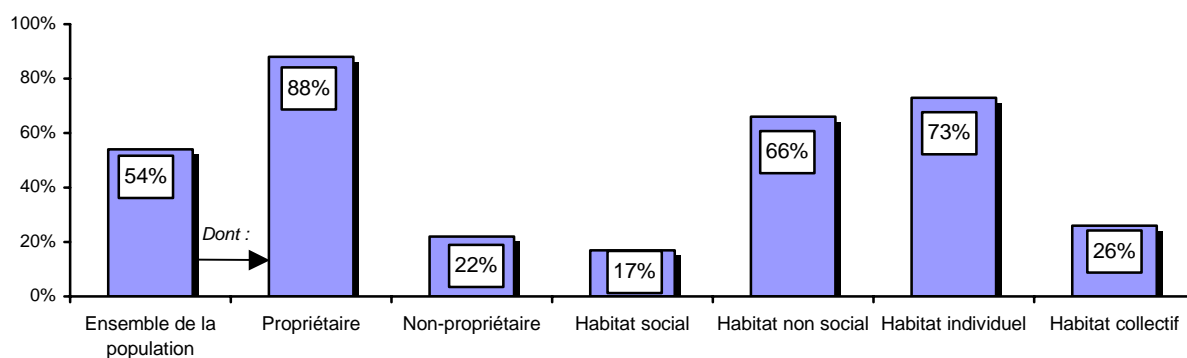
A l'inverse, contester cette image du logement est une attitude majoritaire chez les diplômés du supérieur, les cadres supérieurs et les indépendants, les plus hauts revenus (58-63% de réponses « non »). C'est aussi le fait des propriétaires de leur logement (54%). On peut supposer ici qu'il s'agit de personnes libérées des emprunts et suffisamment aisées pour répondre à l'entretien « courant » de leur habitat, sans que cela vienne grever leur budget. On remarquera d'ailleurs que les accédants sont plus nombreux à partager ce sentiment de charges et de dépenses (55%). Le taux correspondant est en effet de 44% chez les propriétaires ayant fini de rembourser.

⇒ Le logement en tant que **valeur patrimoniale pour la famille** (54% des avis en moyenne) est avant tout une perception de propriétaires (88%). Ce point de vue est plus répandu en habitat individuel (73%), en milieu rural (70%) et en habitat non social (66%). Il est aussi plus fréquent chez les hommes, les plus de 60 ans et retraités, les cadres supérieurs, les couples mariés ou « pacsés » (59 à 67%). L'adhésion est encore plus large chez les travailleurs indépendants (78%) et au-delà de 3 100 € mensuels de revenus (72%).

Graphique 19

Le logement, c'est surtout « un patrimoine pour sa famille »

(% de réponses « oui »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

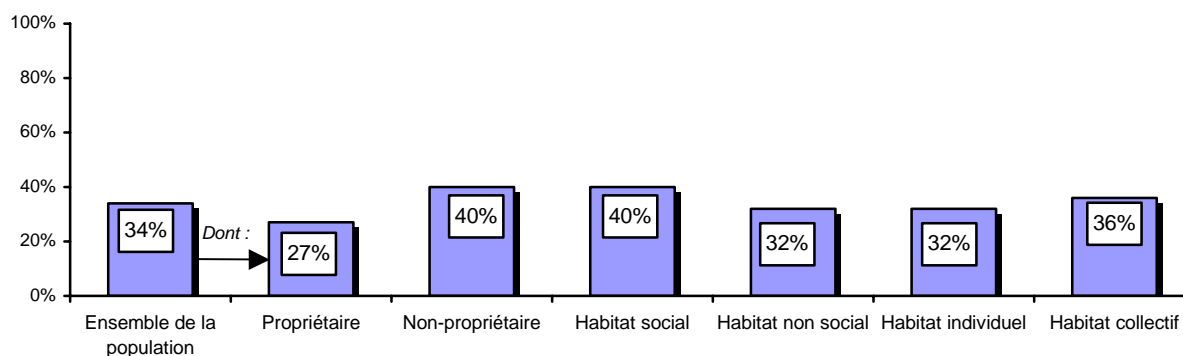
En revanche, la notion de patrimoine est bien évidemment contestée chez les non-possédants (78%, contre 46% en moyenne), en habitat collectif (74%) et plus spécifiquement dans le parc social (83%). Sont ici davantage concernés les jeunes, les non-diplômés, les employés et ouvriers, les personnes au foyer, les faibles revenus, les habitants de moyennes agglomérations et ceux de l'agglomération parisienne (51 à 62%).

⇒ Subir dans son logement « **des tracas quotidiens** » (34% de la population) est une caractéristique de quelques groupes bien ciblés : les non-diplômés, les employés et ouvriers, les bas revenus (38-45%). Il s'agit ici plutôt d'une population vivant dans de moyennes agglomérations, non-proprétaire et logée en habitat social (39-40%). Tandis que les diplômés, les cadres, les indépendants, les foyers aisés et les propriétaires sont ceux qui partagent le moins cette vision du logement (70-80% de réponses « non », contre 66% en moyenne). On s'en éloignerait aussi un peu plus après 60 ans (70% de « non »).

Graphique 20

Le logement, c'est surtout « des tracas quotidiens »

(% de réponses « oui »)



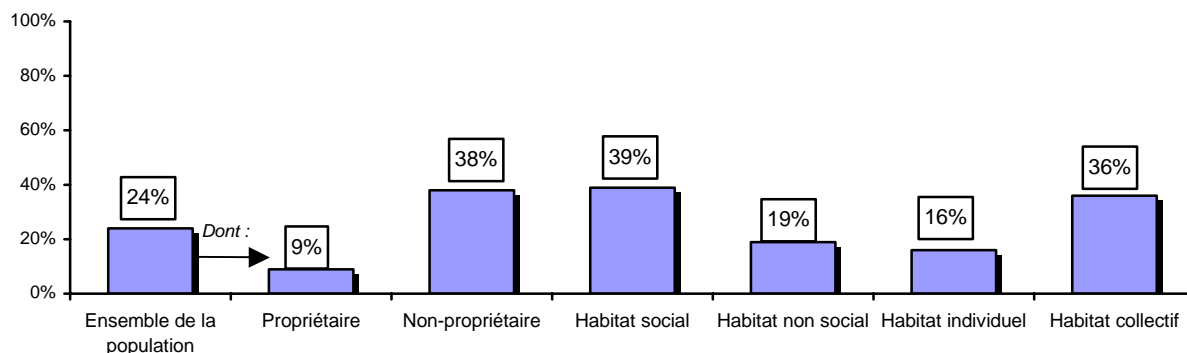
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

⇒ Enfin, l'image la plus négative du logement, qui serait vécu comme « **un lieu à quitter** » (24% de la population), émane plus particulièrement des locataires (38%), vivant en immeuble collectif (36%) et dans le parc social (39%). On la repère le plus souvent chez les ouvriers (36%). Mais aussi chez les employés, les moins de 40 ans – avec une insistance chez les moins de 25 ans (40%) – les revenus moyens, dans les moyennes agglomérations, ainsi que dans l'agglomération parisienne (28-33%).

Graphique 21

Le logement, c'est surtout « un lieu qu'on souhaite quitter »

(% de réponses « oui »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

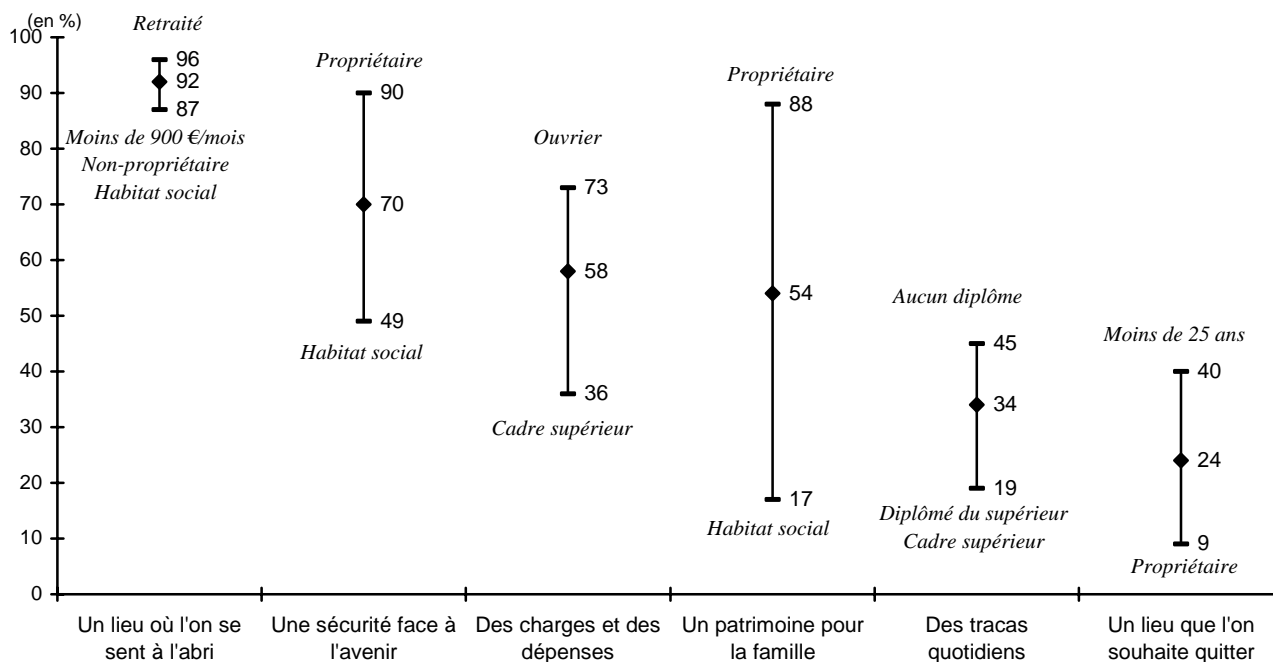
Le graphique 22 ci-après offre une visualisation des écarts catégoriels existant pour chacune des différentes facettes des représentations du logement. On y trouve mention des groupes les plus spécifiques des réponses extrêmes. Les tableaux IV-1 à IV-5 en annexe en présentent les données complètes détaillées.

Graphique 22

Les différentes facettes des représentations du logement

(% de réponses « oui » à chacun des arguments)

- Pour chaque critère, chiffre moyen, chiffre le plus bas, chiffre le plus élevé -



Pour vous et votre famille, votre logement est surtout.....

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

En définitive -et ceci n'était pas acquis-, on constate que **le logement est essentiellement vécu, par une partie considérable de la population, comme un lieu où l'on se sent à l'abri**. Ce qui incite à s'interroger davantage sur les quelques Français qui n'adhèrent pas à ce point commun d'ordre quasi normatif. C'est ce que nous allons maintenant tenter de détailler en proposant une analyse synthétique de ces informations, permettant d'observer comment ces différentes facettes s'articulent entre elles.

2. Une représentation synthétique de la perception que chacun a de son logement

Il était donc tentant, dans une dernière partie, d'essayer de **synthétiser** les quelques informations recueillies afin de mieux comprendre comment se forge l'image que chacun a de son logement et d'étudier les liens existant entre cette image et un certain nombre d'éléments caractéristiques des conditions de vie ou d'habitat.

Pour ce faire, nous avons procédé en **deux étapes**. Dans un premier temps, nous avons effectué une analyse des correspondances multiples (ACM) : elle permet de construire « **une carte des opinions sur le logement** », réalisée à partir des six questions posées sur ce thème dans l'enquête. Puis, dans un deuxième temps, nous avons approfondi cette analyse par une classification, qui permet de dégager **une typologie** des représentations : celle-ci met en évidence l'existence, dans la population, de **cinq groupes assez différents**, caractérisés par la perception qu'ils ont de ce lieu de vie qu'est leur logement. On remarquera qu'à chaque groupe correspondent des conditions de vie et d'habitat assez spécifiques. En un mot, l'image que chacun a de son logement dépend plus de certaines de ses conditions objectives de vie que d'une perception symbolique qu'il aurait de ce lieu d'existence.

2.1 Une approche synthétique des représentations du logement

Pour établir la « carte des opinions sur le logement », nous avons réalisé **une analyse des correspondances multiples**¹ à partir des six questions d'image présentées précédemment : le logement représente-t-il, pour vous et votre famille, surtout un lieu où l'on se sent à l'abri ? Une sécurité face à l'avenir, un patrimoine pour votre famille ? Représente-t-il surtout des charges et des dépenses, des tracas quotidiens, un lieu qu'on souhaite quitter ?

Ce sont ces six variables qui constituent les **variables actives de l'analyse** (réponses « oui-non » à chacune des six questions).

La « carte des opinions sur le logement », qui découle de l'analyse, est structurée par **deux axes** (Carte A) :

- * **Le premier, l'axe horizontal**, ordonne les réponses selon une **dimension « sécuritaire »**, une conception plus ou moins « rassurante » du logement. Il fait ainsi apparaître une opposition entre :
 - D'un côté, les individus qui considèrent que leur logement est surtout une sécurité face à l'avenir, un patrimoine pour leur famille et un lieu où l'on se sent à l'abri (à droite de l'axe).
 - De l'autre, les individus estimant que leur logement est surtout un lieu qu'on souhaite quitter (à gauche de l'axe). Et où on ne se sent naturellement pas à l'abri.

- * **Le second axe (axe vertical)** tient compte de la **dimension financière et des tracas quotidiens liés au logement**. Il oppose, au Sud, les individus pour qui leur logement représente surtout des charges et des dépenses, comme des tracas quotidiens, et au Nord, ceux pour qui le logement n'est pas source de soucis et de dépenses quotidiennes.

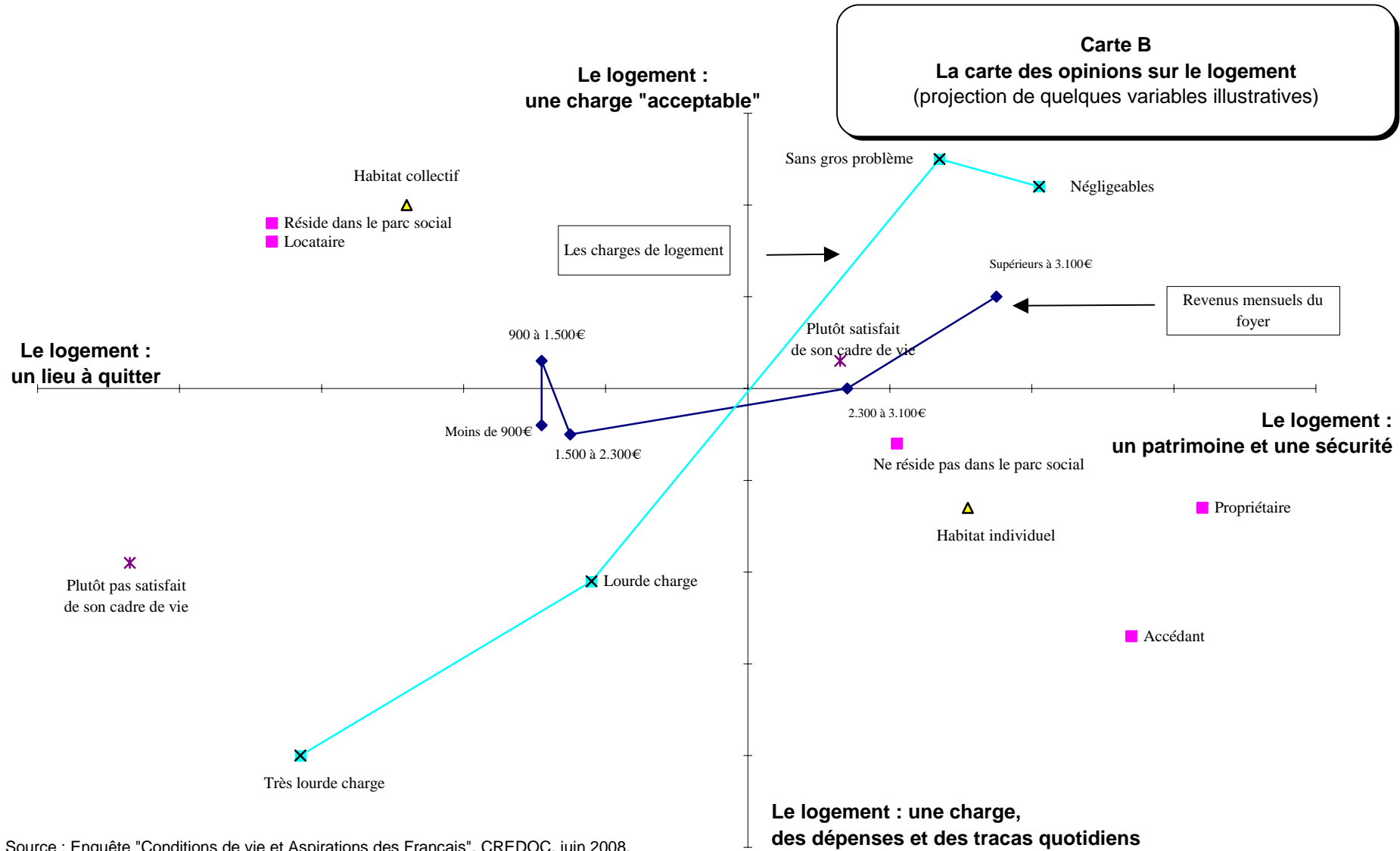
¹ L'Analyse des correspondances multiples (ACM) est une méthode statistique qui permet de présenter un « résumé » global d'un ensemble de variables (ici, les six formulées sur le logement). Ce type d'analyse met en évidence les liaisons qui existent entre les différentes variables retenues et fait apparaître les principaux clivages opposant les divers groupes de la population considérée.



Source : Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", CREDOC, juin 2008.

Au total, la carte des opinions sur le logement est composée de quatre cadrans différents (Carte B) :

- * **Le cadran Nord Est** rassemble les personnes pour lesquelles le logement est un lieu de sécurité, un patrimoine, sans être source de charges et de dépenses par trop intolérables. C'est dans ce cadran que se projettent les groupes les plus aisés de la population, et ceux qui peuvent faire face sans problème à leurs charges de logement (« dépenses négligeables »). Ici on est satisfait de son cadre de vie.
- * **Le cadran Sud Est** rassemble les personnes qui reconnaissent à leur logement son caractère sécuritaire et patrimonial, mais qui y voient des charges et des tracas quotidiens. Les propriétaires de leur logement se projettent dans ce cadran, mais les accédants eux-mêmes y figurent, bien plus au Sud, là où on ressent profondément les dépenses quotidiennes liées à cette charge. Dans cette zone se projettent les habitants de maisons individuelles.
- * **Le cadran Sud-Ouest** est probablement celui des personnes qui ont la plus mauvaise image de leur logement : ici, c'est surtout un lieu qu'on souhaite quitter, avec des dépenses et des tracas quotidiens. C'est dans ce cadran que se projettent les titulaires des plus faibles revenus. On y trouve aussi les personnes insatisfaites de leur cadre de vie quotidien (c'est-à-dire ce qui entoure leur logement) et celles qui ont le plus de difficultés à faire face à leurs charges d'habitation (« très lourde charge »).
- * **Le cadran Nord Ouest**, quant à lui, regroupe des personnes qui mettent à la fois en avant leur désir de quitter leur logement, tout en admettant qu'il n'est pas seulement source de charges ou de dépenses. Les habitants du parc social, comme les locataires, se projettent globalement dans cette zone de l'espace. Il s'agit plutôt d'habitants d'immeubles collectifs.



On remarquera par ailleurs que (Carte B) :

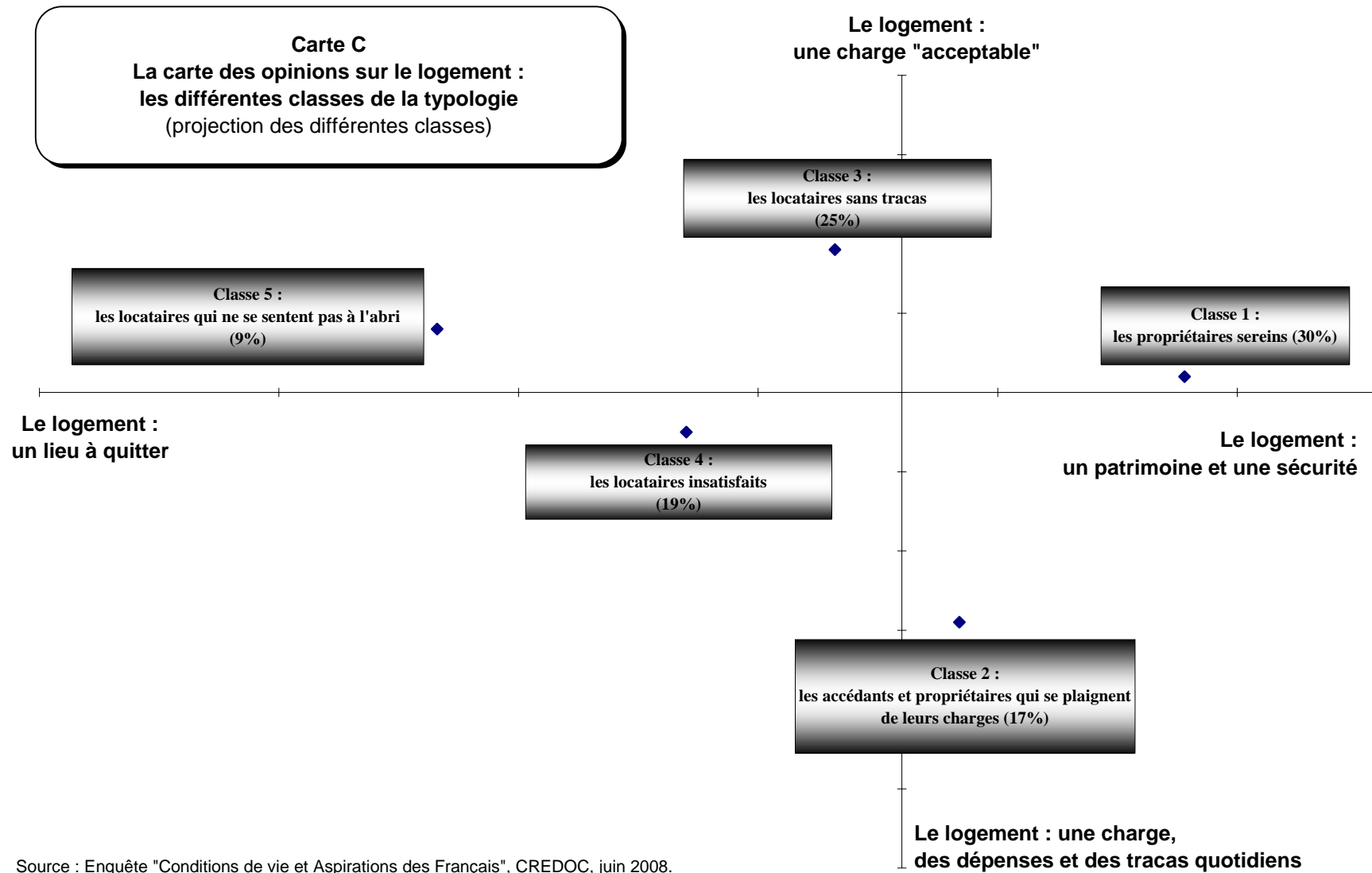
- * **Le montant des revenus est plus lié à l'axe horizontal qu'à l'axe vertical.** Autrement dit, l'opposition entre hauts et bas revenus est plus une opposition sur le registre « sécuritaire » du logement : chez les premiers, le logement est avant tout un lieu où l'on est à l'abri ; chez les seconds, c'est plus un endroit qu'on voudrait quitter, qui offre un cadre de vie insatisfaisant.
- * **L'axe vertical (celui des tracas quotidiens liés au logement) dépend pour beaucoup de la capacité de chacun à faire face à ses charges d'habitation.** Les groupes qui n'arrivent pas « à faire face » se projettent au Sud ; ceux qui disent y arriver sans difficulté se projettent au Nord.

2.2 Une typologie de la population en cinq groupes

A partir de l'analyse factorielle précédente, nous avons établi une **typologie en cinq groupes**. Chacune de ces classes est constituée d'individus dont les opinions sur leur logement sont très proches les unes des autres. Nous avons projeté ces cinq groupes dans « la carte des opinions sur le logement » : ce sont les cinq classes numérotées de 1 à 5 (Carte C). Précisons que les dénominations que nous avons attribuées à chaque classe l'ont été a posteriori, au vu des caractéristiques socio-démographiques des individus constituant ces classes. Les dénominations choisies n'ont pour but que de tenter de mieux qualifier chaque groupe, au risque parfois de les caricaturer :

✓ **La classe 1. « Les propriétaires sereins » (30% de la population)**

Conformément à la place qu'ils occupent dans l'espace, ils se caractérisent (Tableau A) par un certain sentiment de **sérénité, de tranquillité en matière de logement** (c'est une sécurité face à l'avenir, c'est un lieu où l'on se sent à l'abri, c'est un patrimoine pour ma famille). Ils n'y voient aucun tracas quotidien et 61% refusent l'idée que le logement soit surtout « des charges et des dépenses ». 88% des membres de ce groupe sont propriétaires de leur logement. 84% vivent en maison individuelle (Tableau B). Très rares y sont les habitants du parc social.



✓ **La classe 2. « Les accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges » (17% de la population)**

En réalité, dans ce groupe, la valeur sécuritaire, symbolique, du logement est largement prépondérante (lieu où l'on est à l'abri, sécurité face à l'avenir). Mais ce qui différencie les membres de cette classe de ceux du groupe précédent est qu'ils mettent surtout en avant **les tracas quotidiens liés à leur logement** : tous les évoquent. 74% y voient « surtout des charges et des dépenses » (Tableau A). Remarquons que 16% d'entre eux sont accédants à la propriété et 36%, locataires. En réalité, 61% d'entre eux considèrent « lourdes ou très lourdes » leurs charges de logement (Tableau B). Les trois quarts vivent en maison individuelle : dans ce type d'habitat aussi, on peut donc se plaindre du coût que représente son habitation.

✓ **La classe 3. « Les locataires sans tracas » (25% de la population)**

On a affaire ici à un groupe, avec prépondérance (77%) de locataires, où **on ne se plaint guère de son logement**. C'est un lieu où l'on se sent à l'abri (99%) et qu'on ne veut pas quitter (Tableau A). Ce qui n'empêche pas une certaine lucidité (« ce n'est pas un patrimoine pour ma famille »). Mais on n'impute pas à son logement toute une série de tracas journaliers : 84% refusent l'idée que leur logement serait une source de soucis quotidiens, même s'il représente, pour 55% d'entre eux, surtout des charges et des dépenses. On remarquera que 39% de ce groupe vivent en habitat social (Tableau B). On peut donc y résider sans s'en plaindre systématiquement.

✓ **La classe 4. « Les locataires insatisfaits » (19% de la population)**

Il s'agit ici d'un groupe, composé à 78% de locataires, qui exprime son mécontentement à l'égard du **montant de ses loyers et charges** : 72% voient leur logement « surtout comme des charges et des dépenses » et tous (99%) considèrent que c'est surtout un lieu à quitter. En un mot, ils paieraient trop pour le logement qu'ils ont. Mais leur insatisfaction semble se limiter à un mécontentement financier : **tous considèrent que leur logement est un lieu où ils sont à l'abri** (Tableau A). 38% résident en habitat social, 58% dans des immeubles collectifs (Tableau B). 61% disent avoir des difficultés à faire face à leurs dépenses d'habitation.

Tableau A

Typologie de la population en fonction de ses représentations du logement :
la constitution des différentes classes (variables actives)

(en %)

	Classe 1 Les propriétaires sereins (30% de l'ensemble de la population)	Classe 2 Les accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges (17% de l'ensemble de la population)	Classe 3 Les locataires sans tracas (25% de l'ensemble de la population)	Classe 4 Les locataires insatisfaits (19% de l'ensemble de la population)	Classe 5 Les locataires qui ne se sentent pas à l'abri (9% de l'ensemble de la population)	Ensemble de la population
Votre logement : surtout des charges et des dépenses						
Oui	39	74	55	72	69	58
Non	61	25	45	28	31	42
Votre logement : surtout un patrimoine pour la famille						
Oui	100	76	8	38	21	54
Non	0	24	92	62	79	45
Votre logement : surtout une sécurité face à l'avenir						
Oui	100	92	38	57	39	70
Non	0	7	61	41	61	30
Votre logement : surtout des tracas quotidiens						
Oui	0	100	16	44	52	34
Non	100	0	84	56	48	66
Votre logement : surtout un lieu à quitter						
Oui	0	1	0	99	56	24
Non	100	99	100	0	44	76
Votre logement : surtout un lieu où vous êtes à l'abri						
Oui	100	100	99	100	0	92
Non	0	0	0	0	100	8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : tous les membres de la classe 1 (c'est à dire 100%) considèrent que leur logement « c'est surtout une sécurité face à l'avenir ». Le taux n'est que de 70% en moyenne dans l'ensemble de la population.

✓ La classe 5. « Les locataires qui ne se sentent pas à l'abri » (9% de la population)

Ce dernier groupe est de taille plus petite que les autres, mais il est relativement typé : c'est en tout cas celui qui pose le plus de problèmes au décideur, et sans nul doute celui qui **a la plus mauvaise image de son logement**. Ici, point de sérénité, même si l'habitation concernée n'est pas obligatoirement un lieu à quitter (56% la voient cependant ainsi) : pour 52% des membres du groupe, leur logement, c'est d'abord des tracas quotidiens ; mais **surtout aucun d'entre**

eux ne s’y sent à l’abri (Tableau A). En réalité, le malaise exprimé ici tient probablement à l’environnement quotidien, qui est détesté : 41% des membres du groupe sont insatisfaits de « leur cadre de vie quotidien » (ce qui entoure le logement où ils vivent) ; ce taux est **trois fois plus élevé** qu’en moyenne (13% dans l’ensemble de la population) ! 36% ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne (contre 14% en moyenne dans l’ensemble de la population). En un mot, ces individus **expriment un malaise sur l’endroit, le quartier, l’environnement où ils vivent**, en plus de leurs difficultés à faire face à leurs charges d’habitat.

Notons que 36% d’entre eux résident en habitat social et que, malgré tout, 43% vivent en maison individuelle (Tableau B).

Tableau B
Typologie de la population en fonction de ses représentations du logement :
les variables liées au logement dans chaque classe

	(en %)					
	Classe 1 Les propriétaires sereins (30% de l’ensemble de la population)	Classe 2 Les accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges (17% de l’ensemble de la population)	Classe 3 Les locataires sans tracas (25% de l’ensemble de la population)	Classe 4 Les locataires insatisfaits (19% de l’ensemble de la population)	Classe 5 Les locataires qui ne se sentent pas à l’abri (9% de l’ensemble de la population)	Ensemble de la population
Réside en maison individuelle						
Oui	84	75	45	42	43	61
Non	16	25	55	58	57	39
Statut d’occupation du logement						
Accédant	16	16	6	(3)	(6)	10
Propriétaire	72	48	17	18	18	39
Locataire, logé gratuitement	12	36	77	78	76	51
Les charges de logement						
Sont négligeables ou sans gros problème	66	39	45	39	39	49
Sont une lourde, une très lourde charge ou n’y fait pas face	34	61	55	61	61	51
Réside en habitat social						
Oui.	(3)	18	39	38	36	24
Non	97	82	61	62	64	76

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Note : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles et ne sont donnés qu’à titre indicatif.

Exemple de lecture : 84% des membres de la classe 1 résident en habitat individuel. C’est le cas de 61% de l’ensemble de la population en moyenne.

Quoi qu'il en soit, on remarque que **les différents groupes se définissent davantage par leurs caractéristiques d'habitat que par des spécificités socio-économiques bien établies.**

On notera simplement (Tableaux C et D) que :

- * Les « **propriétaires sereins** » comportent plus de personnes âgées qu'en moyenne (retraités, plus de 70 ans). Il s'agit aussi d'un groupe un peu plus aisé et diplômé que l'ensemble de la population, résidant plus souvent dans de petites communes (33%, contre 26% en moyenne).
- * Les « **accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges** » sont plus souvent des non-diplômés, surtout dans le rural. Ils affichent un tempérament systématiquement plus inquiet qu'en moyenne, mais ils sont satisfaits de leur cadre de vie.
- * Les **locataires sans tracasseries** » ne présentent guère de spécificités affirmées, sauf peut-être une proportion un peu plus élevée qu'en moyenne de bas revenus (moins de 1 500 € par mois).
- * Les « **locataires insatisfaits du montant de leurs dépenses de logement** » sont, à 45%, des employés et ouvriers, et ils ont, dans 53% des cas, moins de 40 ans. 20% habitent dans l'agglomération parisienne (15% en moyenne). 48% ont des enfants à charge (42% en moyenne).
- * Les « **locataires qui ne se sentent pas à l'abri** » sont plus souvent des ouvriers (20%, contre 15% dans l'ensemble de la population). On y trouve un peu plus de familles monoparentales (18%, contre 13%). Ce qui frappe, c'est leur pessimisme en matière d'évolution du chômage et leur malaise, déjà évoqué, à l'égard de leur cadre de vie quotidien, comme leur sentiment d'insécurité, relativement profond. Remarquons que plus d'un tiers (35%) d'entre eux disposent de revenus inférieurs à 1 500 € par mois.

Tableau C

**Typologie de la population en fonction de ses représentations du logement :
profil socio-démographique de chaque classe**

(en %)

	Classe 1 Les propriétaires sereins (30% de l'ensemble de la population)	Classe 2 Les accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges (17% de l'ensemble de la population)	Classe 3 Les locataires sans tracas (25% de l'ensemble de la population)	Classe 4 Les locataires insatisfaits (19% de l'ensemble de la population)	Classe 5 Les locataires qui ne se sentent pas à l'abri (9% de l'ensemble de la population)	Ensemble de la population
Sexe						
Homme	52	46	44	47	49	48
Femme	48	54	56	53	51	52
Profession Catégorie Sociale						
Travailleur indépendant	8	(6)	(1)	(6)	(4)	5
Cadre supérieur	9	(6)	8	(5)	(8)	7
Profession intermédiaire	13	13	14	13	(13)	13
Employé	13	20	17	23	20	18
Ouvrier	8	15	16	22	20	15
Reste au foyer	9	(8)	16	10	(13)	11
Retraité	34	27	21	12	(12)	23
Etudiant	6	(5)	7	10	(10)	7
Age						
Moins de 25 ans	8	9	11	21	(17)	12
25 – 39 ans	20	26	27	32	27	26
40 – 59 ans	35	36	35	34	38	35
60 – 69 ans	16	11	14	(7)	(8)	12
70 ans et plus	21	17	13	(6)	(10)	15
Taille d'agglomération						
Moins de 2.000 hab.	33	33	18	20	19	26
2.000 à 20.000 hab.	17	17	18	19	(13)	17
20.000 à 100.000 hab.	9	13	16	15	18	13
100.000 hab. et plus	30	23	32	27	31	29
Paris et agglo.	11	13	16	20	19	15
Diplôme						
Aucun diplôme	21	30	25	22	24	24
BEPC	36	43	35	43	32	38
Bac	18	13	16	19	19	17
Etudes supérieures	26	14	24	16	24	21
Revenus mensuels du foyer						
Moins de 900 €.....	6	11	12	11	(15)	10
900 à 1.500 €.....	12	17	24	21	20	18
1.500 à 2.300 €.....	16	17	21	28	22	20
2.300 à 3.100 €.....	20	19	18	15	(14)	18
Plus de 3.100 €.....	27	16	14	16	(15)	19
Enfant à charge (moins de 20 ans)						
Oui	39	45	39	48	45	42
Non	61	55	61	52	55	58
Vit sans conjoint, avec au moins un enfant	9	10	13	17	18	13

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Note : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Exemple de lecture : 34% des membres de la classe 1 sont des retraités. C'est le cas de 23% de l'ensemble de la population en moyenne.

Tableau D

Typologie de la population en fonction de ses représentations du logement :
quelques attitudes et opinions dans chaque classe

(en %)

	Classe 1 Les propriétaires sereins (30% de l'ensemble de la population)	Classe 2 Les accédants et propriétaires qui se plaignent de leurs charges (17% de l'ensemble de la population)	Classe 3 Les locataires sans tracas (25% de l'ensemble de la population)	Classe 4 Les locataires insatisfaits (19% de l'ensemble de la population)	Classe 5 Les locataires qui ne se sentent pas à l'abri (9% de l'ensemble de la population)	Ensemble de la population
Opinion sur son cadre de vie quotidien						
Plutôt satisfait	96	92	90	75	59	87
Plutôt pas satisfait	(4)	(8)	10	25	41	13
Sentiment de sécurité dans la vie quotidienne						
Plutôt en sécurité	94	86	86	83	64	86
Plutôt pas en sécurité	6	14	14	17	36	14
Opinion sur l'évolution du chômage						
Pense que le nombre de chômeurs va augmenter	45	59	57	58	62	54
Pense que le nombre de chômeurs va diminuer ou rester stable	53	39	41	41	35	44
Les différents niveaux d'inquiétude						
Inquiet de :						
Maladie grave	79	88	80	82	78	82
Agression dans la rue	46	65	51	58	55	54
Accident de la route	68	84	69	78	73	73
Chômage	53	75	66	68	60	63
Guerre	38	60	45	52	45	47
Accident de centrale nucléaire.....	37	56	42	51	49	45

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Note : les chiffres entre parenthèses reposent sur des effectifs faibles et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Exemple de lecture : 88% des membres de la classe 2 se disent inquiets du risque de maladie grave. C'est le cas de 82% de l'ensemble de la population en moyenne.

Ainsi constate-t-on que les représentations que chacun a de son logement **dépendent bien davantage des caractéristiques de l'habitat et de l'environnement proche que de spécificités socio-démographiques**. En tout cas, la valeur « sécuritaire », symbolique, du logement (« un lieu où l'on se trouve à l'abri ») est encore plus prégnante –et réunit plus les différents groupes de la population- que ses contraintes de « coût », pourtant lourdement ressenties. C'est quand la valeur « sécuritaire » est mise à mal, **en même temps** que les charges et les tracas dominant, qu'il apparaît un **profond malaise** : 9% de la population sont,

au premier chef, concernés (classe 5) ; mais l'appartenance socio-démographique de ces individus ne suffit pas à elle seule pour les qualifier avec précision.

En tout cas, l'élaboration de cette typologie permet d'apporter quelques éléments complémentaires sur **les habitants actuels du parc social**. En réalité, ils ne se présentent pas d'un bloc : 41% appartiennent à la classe 3 (« les locataires sans tracas ») ; 30% à la classe 4 (« les locataires insatisfaits ») et 13% à la classe 5 (« les locataires qui ne se sentent pas à l'abri »). Autrement dit, **une bonne partie de ces habitants (40%) ne se plaignent pas a priori de leurs conditions de logement** ; tandis que 30% considèrent payer trop cher et que 13% ne se sentent pas bien chez eux (c'est-à-dire **ne s'y sentent pas à l'abri**).

La taille de l'échantillon des 13% d'habitants du parc social qui expriment un malaise certain est trop faible pour pouvoir procéder à une analyse détaillée. On retiendra cependant que la moitié (51%) d'entre eux ne se sentent pas en sécurité dans leur vie quotidienne (contre 14% dans l'ensemble de la population française)¹ et que 62% sont insatisfaits de « leur cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure leur logement » (ce qui n'est le cas que de 13% en moyenne dans l'ensemble de la population)². Ce qui montre **l'importance donnée aujourd'hui au cadre de vie, au quartier où l'on réside, dans les jugements portés sur le logement occupé**.

¹ Et 22% chez l'ensemble des habitants du parc social.

² Et de 26% de l'ensemble des habitants du parc social.

A N N E X E S

	<i>Pages</i>
Annexe I : Le souhait d'accéder à la propriété	58
Annexe II : L'habitat social	64
Annexe III : Les travaux dans le logement	72
Annexe IV : L'image du logement	74

Annexe I-1

Souhaiteriez-vous, dans un avenir proche, accéder à la propriété ?

- Champ : enquêtés déclarant ne pas être propriétaires, soit 51% de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	52	48	100
Femme	43	56	100
Age :			
Moins de 25 ans	58	42	100
25 à 39 ans	70	30	100
40 à 59 ans	40	59	100
60 à 69 ans	ns	83	100
70 ans et plus	ns	95	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	24	76	100
Bepc, CAP, technique	51	49	100
Bac	57	43	100
Diplôme du supérieur	64	35	100
PCS :			
Indépendant	77	ns	100
Cadre supérieur	66	31	100
Profession intermédiaire	61	39	100
Employé	62	38	100
Ouvrier	54	45	100
Retraité	ns	91	100
Reste au foyer	27	73	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €.....	31	69	100
900 à 1 500 €.....	34	66	100
1 500 à 2 300 €.....	53	46	100
2 300 à 3 100 €.....	69	30	100
3 100 €et plus	68	31	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	52	48	100
Marié, en ménage (yc PACS)	58	41	100
Séparé, divorcé	30	69	100
Veuf(ve)	ns	96	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	59	40	100
Non	37	63	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	73	26	100
Non	41	59	100
Ensemble des personnes concernées	47	52	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

Annexe I-1 (suite)

Souhaiteriez-vous, dans un avenir proche, accéder à la propriété ?

- Champ : enquêtés déclarant ne pas être propriétaires, soit 51% de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	51	49	100
2 000 à 20 000 hab.	48	51	100
20 000 à 100 000 hab.	41	59	100
100 000 hab. et plus	42	58	100
Paris, agglomération parisienne	57	41	100
Zone d'habitation :			
Ville, centre ville	45	54	100
Périphérie, banlieue	49	51	100
Village, bourg, habitat dispersé	49	51	100
Réside en maison individuelle :			
Oui	52	48	100
Non	44	55	100
Est actuellement logé en habitat social :			
Oui	41	58	100
Non	52	48	100
Ensemble des personnes concernées	47	52	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Annexe I-2

Plus précisément, préféreriez-vous plutôt ?

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

	(en %)		
	Acquérir un appartement dans un immeuble	Acquérir un pavillon, une maison individuelle	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	19	81	100
Femme	15	85	100
Age :			
Moins de 25 ans	23	77	100
25 à 39 ans	<i>13</i>	87	100
40 à 59 ans	<i>15</i>	85	100
60 à 69 ans	ns	ns	100
70 ans et plus	ns	ns	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	ns	90	100
Bepc, CAP, technique	<i>13</i>	87	100
Bac	ns	86	100
Diplôme du supérieur	29	70	100
PCS :			
Indépendant	ns	95	100
Cadre supérieur	ns	71	100
Profession intermédiaire	ns	81	100
Employé	<i>14</i>	86	100
Ouvrier	ns	92	100
Retraité	ns	ns	100
Reste au foyer	ns	87	100
Autre inactif (étudiant)	36	64	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €.....	ns	74	100
900 à 1 500 €.....	<i>18</i>	82	100
1 500 à 2 300 €.....	<i>14</i>	86	100
2 300 à 3 100 €.....	<i>14</i>	86	100
3 100 €et plus	ns	85	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	30	70	100
Marié, en ménage (yc PACS)	8	92	100
Séparé, divorcé	ns	81	100
Veuf(ve)	ns	ns	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	<i>11</i>	89	100
Non	24	76	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	ns	93	100
Non	21	79	100
Ensemble des personnes concernées	17	83	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

Annexe I-2 (suite)

Plus précisément, préféreriez-vous plutôt ?

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

	(en %)		
	Acquérir un appartement dans un immeuble	Acquérir un pavillon, une maison individuelle	Total (yc nsp)
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	ns	93	100
2 000 à 20 000 hab.	ns	95	100
20 000 à 100 000 hab.	ns	94	100
100 000 hab. et plus	<i>21</i>	79	100
Paris, agglomération parisienne	37	62	100
Zone d'habitation :			
Ville, centre ville	22	78	100
Périphérie, banlieue	16	83	100
Village, bourg, habitat dispersé	ns	94	100
Réside en maison individuelle :			
Oui	ns	97	100
Non	25	75	100
Est actuellement logé en habitat social :			
Oui	15	85	100
Non	18	82	100
Ensemble des personnes concernées	17	83	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.
Ns = non significatif.

Annexe I-3

Et préféreriez-vous ?

- Champ : enquêtés non-propriétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

	(en %)		
	Acquérir un bien dans votre quartier actuel ou tout près	Acquérir un bien dans un autre quartier, une autre commune	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	44	53	100
Femme	40	57	100
Age :			
Moins de 25 ans	30	66	100
25 à 39 ans	45	52	100
40 à 59 ans	45	53	100
60 à 69 ans	ns	ns	100
70 ans et plus	ns	ns	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	42	52	100
Bepc, CAP, technique	44	56	100
Bac	36	58	100
Diplôme du supérieur	44	53	100
PCS :			
Indépendant	ns	ns	100
Cadre supérieur	ns	54	100
Profession intermédiaire	50	49	100
Employé	39	58	100
Ouvrier	44	54	100
Retraité	ns	ns	100
Reste au foyer	45	50	100
Autre inactif (étudiant)	ns	76	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	ns	72	100
900 à 1 500 €.....	39	59	100
1 500 à 2 300 €.....	44	52	100
2 300 à 3 100 €.....	49	50	100
3 100 €et plus	45	52	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	35	64	100
Marié, en ménage (yc PACS)	47	49	100
Séparé, divorcé	ns	63	100
Veuf(ve)	ns	ns	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	47	50	100
Non	36	62	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	52	43	100
Non	37	61	100
Ensemble des personnes concernées	42	55	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

Annexe I-3 (suite)

Et préféreriez-vous ?

- Champ : enquêtés non-proprétaires souhaitant accéder à la propriété, soit 24% de la population -

	(en %)		
	Acquérir un bien dans votre quartier actuel ou tout près	Acquérir un bien dans un autre quartier, une autre commune	Total (yc nsp)
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	48	49	100
2 000 à 20 000 hab.	<i>34</i>	63	100
20 000 à 100 000 hab.	<i>40</i>	60	100
100 000 hab. et plus	<i>39</i>	57	100
Paris, agglomération parisienne	48	49	100
Zone d'habitation :			
Ville, centre ville	37	60	100
Périphérie, banlieue	45	53	100
Village, bourg, habitat dispersé	50	47	100
Réside en maison individuelle :			
Oui	46	52	100
Non	39	58	100
Est actuellement logé en habitat social :			
Oui	44	54	100
Non	41	56	100
Ensemble des personnes concernées	42	55	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe II-1

Les communes ont désormais l'obligation d'avoir une certaine proportion (20%) de logements sociaux sur leur territoire. Seriez-vous favorable à une évolution de la loi pour qu'on tienne compte, dans ce pourcentage, des efforts faits par les communes pour aider les ménages les plus modestes à devenir propriétaires ?

- Ensemble de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	83	16	100
Femme	84	14	100
Age :			
Moins de 25 ans	88	<i>11</i>	100
25 à 39 ans	86	13	100
40 à 59 ans	84	15	100
60 à 69 ans	83	16	100
70 ans et plus	76	20	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	79	18	100
Bepc, CAP, technique	84	15	100
Bac	85	13	100
Diplôme du supérieur	87	11	100
PCS :			
Indépendant	77	19	100
Cadre supérieur	78	19	100
Profession intermédiaire	87	12	100
Employé	88	11	100
Ouvrier	84	15	100
Retraité	80	17	100
Reste au foyer	83	17	100
Autre inactif (étudiant)	88	<i>15</i>	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	76	20	100
900 à 1 500 €.....	80	19	100
1 500 à 2 300 €.....	88	11	100
2 300 à 3 100 €.....	87	12	100
3 100 €et plus	85	15	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	86	12	100
Marié, en ménage (yc PACS)	85	15	100
Séparé, divorcé	80	17	100
Veuf(ve)	76	20	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	86	13	100
Non	81	16	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	87	13	100
Non	83	15	100
Ensemble de la population	84	15	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe II-1 (suite)

Les communes ont désormais l'obligation d'avoir une certaine proportion (20%) de logements sociaux sur leur territoire. Seriez-vous favorable à une évolution de la loi pour qu'on tienne compte, dans ce pourcentage, des efforts faits par les communes pour aider les ménages les plus modestes à devenir propriétaires ?

- Ensemble de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	80	18	100
2 000 à 20 000 hab.	87	13	100
20 000 à 100 000 hab.	87	12	100
100 000 hab. et plus	85	14	100
Paris, agglomération parisienne	81	16	100
Zone d'habitation :			
Ville, centre ville	85	14	100
Périphérie, banlieue	85	14	100
Village, bourg, habitat dispersé	81	17	100
Statut actuel d'occupation du logement :			
Propriétaire	82	16	100
Non-propriétaire	85	14	100
Souhaiterait accéder à la propriété	90	10	100
<i>Et préférerait acquérir :</i>			
Un appartement	90	ns	100
Une maison individuelle	90	10	100
<i>Et préférerait acquérir un bien :</i>			
Dans son quartier actuel ou tout près	91	9	100
Dans un autre quartier ou une autre commune	89	11	100
Ne souhaiterait pas accéder à la propriété .	81	18	100
Réside en maison individuelle :			
Oui	83	15	100
Non	84	14	100
Est actuellement logé en habitat social :			
Oui	86	13	100
Non	83	15	100
Ensemble de la population	84	15	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Ns = non significatif.

Annexe II-2

Etes-vous actuellement logé dans ce qu'on appelle un logement social (HLM ou autre) ?

- Ensemble de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	21	79	100
Femme	26	74	100
Age :			
Moins de 25 ans	24	76	100
25 à 39 ans	29	71	100
40 à 59 ans	24	76	100
60 à 69 ans	21	79	100
70 ans et plus	19	81	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	33	67	100
Bepc, CAP, technique	26	74	100
Bac	22	78	100
Diplôme du supérieur	12	88	100
PCS :			
Indépendant	ns	89	100
Cadre supérieur	ns	93	100
Profession intermédiaire	19	81	100
Employé	29	71	100
Ouvrier	37	63	100
Retraité	17	83	100
Reste au foyer	37	63	100
Autre inactif (étudiant).....	24	76	100
Chômeur	41	59	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	36	64	100
900 à 1 500 €.....	39	61	100
1 500 à 2 300 €.....	31	69	100
2 300 à 3 100 €.....	19	81	100
3 100 €et plus	8	92	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	29	71	100
Marié, en ménage (yc PACS)	19	81	100
Séparé, divorcé	34	66	100
Veuf(ve)	27	73	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	28	72	100
Non	21	79	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	29	71	100
Non	23	77	100
Vit sans conjoint avec au moins 1 enfant	36	64	100
Autre type de foyer	22	78	100
Ensemble de la population	24	76	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Annexe II-2 (suite)

Etes-vous actuellement logé dans ce qu'on appelle un logement social (HLM ou autre) ?

- Ensemble de la population -

			(en %)
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	10	90	100
2 000 à 20 000 hab.	31	69	100
20 000 à 100 000 hab.	36	64	100
100 000 hab. et plus	24	76	100
Paris, agglomération parisienne	29	71	100
Zone d'habitation :			
Ville, centre ville	25	75	100
Périphérie, banlieue	35	65	100
Village, bourg, habitat dispersé	13	87	100
Type d'habitat :			
Maison individuelle	9	91	100
Immeuble collectif	48	52	100
Restrictions régulières de budget :			
Oui	29	71	100
Non	16	84	100
Epreuve des difficultés « à joindre les deux bouts » :			
Oui	37	63	100
Non	15	85	100
Ensemble de la population	24	76	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Annexe II-3

**Comparaison de la répartition des habitants du parc social
et de celle de l'ensemble de la population**

	(en %)	
	Ensemble des habitants du parc social	Ensemble de la population
Sexe :		
Homme	42	48
Femme	58	52
Age :		
Moins de 25 ans	12	12
25 à 39 ans	31	26
40 à 59 ans	35	35
60 à 69 ans	11	12
70 ans et plus	11	15
Diplôme :		
Aucun diplôme (ou cep)	33	24
Bepc, CAP, technique	41	38
Bac	15	17
Diplôme du supérieur	11	21
PCS :		
Indépendant	ns	5
Cadre supérieur	ns	7
Profession intermédiaire	10	13
Employé	21	17
Ouvrier	23	15
Retraité	17	24
Reste au foyer	17	11
Autre inactif (étudiant)	7	7
Chômeur	12	7
Revenu mensuel du foyer :		
Moins de 900 €	15	10
900 à 1 500 €	30	18
1 500 à 2 300 €	26	20
2 300 à 3 100 €	14	18
3 100 € et plus	6	19
Statut matrimonial :		
Célibataire	27	22
Marié, en ménage (yc PACS)	46	56
Séparé, divorcé	17	12
Veuf(ve)	11	10
Enfant de moins de 20 ans au foyer :		
Oui	49	42
Non	51	58
Enfant de moins de 6 ans au foyer :		
Oui	21	17
Non	79	83
Vit sans conjoint avec au moins 1 enfant	19	13
Autre type de foyer	81	87

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Ns = non significatif.

Annexe II-3 (suite)

**Comparaison de la répartition des habitants du parc social
et de celle de l'ensemble de la population**

(en %)

	Ensemble des habitants du parc social	Ensemble de la population
Taille d'agglomération :		
Moins de 2 000 hab.	11	26
2 000 à 20 000 hab.	22	17
20 000 à 100 000 hab.	20	13
100 000 hab. et plus	29	29
Paris, agglomération parisienne	18	15
Zone d'habitation :		
Ville, centre ville	44	42
Périphérie, banlieue	40	27
Village, bourg, habitat dispersé	16	31
Type d'habitat :		
Maison individuelle	22	61
Immeuble collectif	78	39
Restrictions régulières de budget :		
Oui	77	64
Non	23	35
Epreuve des difficultés « à joindre les deux bouts » :		
Oui	64	42
Non	36	58

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Exemple de lecture : au sein du parc de logements sociaux, on trouve 33% de non-diplômés, alors qu'en moyenne, la proportion de non-diplômés est de 24% dans l'ensemble de la population.

Annexe II-4

Si cela vous était proposé, seriez-vous intéressé par l'achat de votre logement actuel ?

- Champ : occupants actuels d'un logement social, soit 24% de la population -

(en %)

	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	33	66	100
Femme	26	74	100
Age :			
Moins de 25 ans	ns	74	100
25 à 39 ans	30	70	100
40 à 59 ans	35	65	100
60 à 69 ans	ns	74	100
70 ans et plus	ns	84	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	22	78	100
Bepc, CAP, technique	33	67	100
Bac	22	77	100
Diplôme du supérieur	46	54	100
PCS :			
Indépendant	ns	ns	100
Cadre supérieur	ns	ns	100
Profession intermédiaire	35	65	100
Employé	37	63	100
Ouvrier	31	69	100
Retraité	24	76	100
Reste au foyer	ns	85	100
Autre inactif (étudiant)	ns	77	100
Actif occupé	37	63	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	22	78	100
900 à 1 500 €.....	27	73	100
1 500 à 2 300 €.....	27	73	100
2 300 à 3 100 €.....	41	59	100
3 100 €et plus	ns	70	100
Statut matrimonial :			
Célibataire	28	72	100
Marié, en ménage (yc PACS)	35	65	100
Séparé, divorcé	21	79	100
Veuf(ve)	ns	80	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :			
Oui	37	63	100
Non	21	79	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :			
Oui	38	62	100
Non	27	73	100
Vit sans conjoint avec au moins 1 enfant	19	81	100
Autre type de foyer	19	81	100
Ensemble de la population	29	71	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Annexe II-4 (suite)

Si cela vous était proposé, seriez-vous intéressé par l'achat de votre logement actuel ?

- Champ : occupants actuels d'un logement social, soit 24% de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (yc nsp)
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	41	59	100
2 000 à 20 000 hab.	30	70	100
20 000 à 100 000 hab.	22	78	100
100 000 hab. et plus	25	74	100
Paris, agglomération parisienne	35	65	100
Habite en ville, en centre ville	23	77	100
Type d'habitat :			
Maison individuelle	42	58	100
Immeuble collectif	25	75	100
Souhaiterait accéder à la propriété :			
Oui	39	61	100
Non	22	78	100
Restrictions régulières de budget :			
Oui	29	71	100
Non	29	71	100
Ensemble de la population	29	71	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe III-1

Si les modalités administratives concernant l'agrandissement des maisons étaient simplifiées, seriez-vous intéressé par le projet d'agrandir votre maison d'environ 20% de sa surface actuelle ?

- Champ : enquêtés résidant en maison individuelle, propriétaires ou accédants, soit 43% de la population -

	(en %)				
	Oui, j'y penserais très sérieusement	Oui, je serais intéressé, mais je ne suis pas sûr d'avoir les moyens	Non, cela m'intéresse assez peu	Non, cela ne m'intéresse pas du tout	Total (yc nsp)
Sexe :					
Homme	14	12	16	58	100
Femme	10	12	12	64	100
Age :					
Moins de 25 ans	ns	ns	ns	58	100
25 à 39 ans	23	26	15	35	100
40 à 59 ans	15	12	16	56	100
60 à 69 ans	ns	ns	14	76	100
70 ans et plus	ns	ns	9	85	100
Diplôme :					
Aucun diplôme (ou cep)	ns	8	14	75	100
Bepc, CAP, technique	12	12	12	63	100
Bac	17	15	12	55	100
Diplôme du supérieur	18	14	17	50	100
PCS :					
Indépendant	ns	ns	ns	54	100
Cadre supérieur	ns	23	ns	42	100
Profession intermédiaire	20	17	15	48	100
Employé	17	17	ns	56	100
Ouvrier	ns	19	ns	50	100
Retraité	ns	ns	13	78	100
Reste au foyer	ns	ns	ns	60	100
Autre inactif (étudiant)	ns	ns	ns	60	100
Actif	18	17	15	50	100
Revenu mensuel du foyer :					
Moins de 900 €	ns	ns	ns	78	100
900 à 1 500 €	ns	ns	ns	76	100
1 500 à 2 300 €	ns	ns	14	69	100
2 300 à 31 00 €	16	16	12	55	100
3 100 € et plus	17	16	16	51	100
Taille d'agglomération :					
Moins de 2 000 hab.	11	13	13	63	100
2 000 à 20 000 hab.	14	9	13	62	100
20 000 à 100 000 hab.	16	ns	17	55	100
100 000 hab. et plus	8	12	16	63	100
Paris, agglomération parisienne	17	ns	ns	57	100
Enfant de moins de 20 ans au foyer :					
Oui	18	19	15	46	100
Non	7	7	13	72	100
Enfant de moins de 6 ans au foyer :					
Oui	27	24	14	35	100
Non	9	10	14	66	100
Ensemble de la population	12	12	14	61	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Annexe III-2

Dans un souci de protection de l'environnement, seriez-vous prêt à faire des aménagements ou des travaux, dans votre logement ou dans un logement futur, pour que ce logement consomme moins d'énergie

- Ensemble de la population -

(en %)

	Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :			
Homme	66	34	100
Femme	61	38	100
Age :			
Moins de 25 ans	75	24	100
25 à 39 ans	73	27	100
40 à 59 ans	67	32	100
60 à 69 ans	60	40	100
70 ans et plus	31	68	100
Diplôme :			
Aucun diplôme (ou cep)	40	59	100
Bepc, CAP, technique	65	35	100
Bac	71	28	100
Diplôme du supérieur	81	19	100
PCS :			
Indépendant	73	27	100
Cadre supérieur	81	19	100
Profession intermédiaire	76	24	100
Employé	70	29	100
Ouvrier	62	38	100
Retraité	45	54	100
Reste au foyer	54	45	100
Autre inactif (étudiant)	75	24	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 900 €	48	50	100
900 à 1 500 €.....	50	49	100
1 500 à 2 300 €.....	63	36	100
2 300 à 3 100 €.....	69	30	100
3 100 €et plus	81	19	100
Taille d'agglomération :			
Moins de 2 000 hab.	66	34	100
2 000 à 20 000 hab.	60	39	100
20 000 à 100 000 hab.	55	44	100
100 000 hab. et plus	66	33	100
Paris, agglomération parisienne	64	35	100
Zone d'habitation :			
Ville, centre ville	63	36	100
Périphérie, banlieue	63	37	100
Village, bourg, habitat dispersé	64	35	100
Statut d'occupation du logement :			
Propriétaire	68	31	100
Non propriétaire	58	41	100
Type d'habitat :			
Maison individuelle	66	34	100
Immeuble collectif	59	40	100
Est actuellement logé en habitat social :			
Oui	51	48	100
Non	67	32	100
Ensemble de la population	63	36	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe IV-1

**Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...
surtout un lieu où vous vous sentez à l'abri**

		(en %)		
		Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :	Homme	91	9	100
	Femme	92	8	100
Age :	Moins de 25 ans	88	<i>12</i>	100
	25 à 39 ans	91	9	100
	40 à 59 ans	91	9	100
	60 à 69 ans	95	ns	100
	70 ans et plus	94	6	100
Diplôme :	Aucun diplôme (ou cep)	91	9	100
	Bepc, CAP, technique	93	7	100
	Bac	91	9	100
	Diplôme du supérieur	90	10	100
PCS :	Indépendant	94	ns	100
	Cadre supérieur	91	ns	100
	Profession intermédiaire	91	8	100
	Employé	90	10	100
	Ouvrier	88	12	100
	Retraité	96	4	100
	Reste au foyer	90	10	100
	Autre inactif (étudiant)	89	10	100
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	87	<i>13</i>	100
	900 à 1 500 €.....	91	9	100
	1 500 à 2 300 €.....	91	9	100
	2 300 à 3 100 €.....	93	7	100
	3 100 €et plus	93	7	100
Statut matrimonial :	Célibataire	88	12	100
	Marié, en ménage (yc PACS)	93	7	100
	Séparé, divorcé	90	10	100
	Veuf(ve)	95	ns	100
Taille d'agglomération :	Moins de 2 000 hab.	94	6	100
	2 000 à 20 000 hab.	94	6	100
	20 000 à 100 000 hab.	89	11	100
	100 000 hab. et plus	91	9	100
	Paris, agglomération parisienne	89	11	100
Zone d'habitation :	Ville, centre ville	91	9	100
	Périphérie, banlieue	89	11	100
	Village, bourg, habitat dispersé	95	5	100
Statut d'occupation du logement :	Propriétaire	96	4	100
	Non-propriétaire	87	13	100
Type d'habitat :	Maison individuelle	94	6	100
	Immeuble collectif	88	12	100
Habitat social :	Oui	87	13	100
	Non	93	7	100
Ensemble de la population		92	8	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants. Ns = non significatif.

Annexe IV-2

Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...
surtout une sécurité face à l'avenir

(en %)

		Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :	Homme	70	29	100
	Femme	69	30	100
Age :	Moins de 25 ans	66	34	100
	25 à 39 ans	61	38	100
	40 à 59 ans	71	28	100
	60 à 69 ans	76	24	100
	70 ans et plus	80	20	100
Diplôme :	Aucun diplôme (ou cep)	71	29	100
	Bepc, CAP, technique	72	28	100
	Bac	67	33	100
	Diplôme du supérieur	68	32	100
PCS :	Indépendant	81	19	100
	Cadre supérieur	78	22	100
	Profession intermédiaire	62	38	100
	Employé	65	34	100
	Ouvrier	61	38	100
	Retraité	81	19	100
	Reste au foyer	67	32	100
Autre inactif (étudiant)	67	32	100	
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	67	32	100
	900 à 1 500 €.....	61	39	100
	1 500 à 2 300 €.....	64	35	100
	2 300 à 3 100 €.....	72	28	100
	3 100 €et plus	76	23	100
Statut matrimonial :	Célibataire	65	35	100
	Marié, en ménage (yc PACS)	72	28	100
	Séparé, divorcé	62	37	100
	Veuf(ve)	79	21	100
Taille d'agglomération :	Moins de 2 000 hab.	77	22	100
	2 000 à 20 000 hab.	70	30	100
	20 000 à 100 000 hab.	55	45	100
	100 000 hab. et plus	68	32	100
	Paris, agglomération parisienne	73	25	100
Zone d'habitation :	Ville, centre ville	65	35	100
	Périphérie, banlieue	70	29	100
	Village, bourg, habitat dispersé	77	22	100
Statut d'occupation du logement :	Propriétaire	90	10	100
	Non-propriétaire	50	49	100
Type d'habitat :	Maison individuelle	79	20	100
	Immeuble collectif	55	44	100
Habitat social :	Oui	49	50	100
	Non	76	23	100
Ensemble de la population		70	30	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe IV-3

Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...
surtout des charges et des dépenses

(en %)

		Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :	Homme	54	45	100
	Femme	61	39	100
Age :	Moins de 25 ans	59	40	100
	25 à 39 ans	62	38	100
	40 à 59 ans	59	40	100
	60 à 69 ans	52	48	100
	70 ans et plus	50	50	100
Diplôme :	Aucun diplôme (ou cep)	67	33	100
	Bepc, CAP, technique	61	39	100
	Bac	58	41	100
	Diplôme du supérieur	42	58	100
PCS :	Indépendant	47	53	100
	Cadre supérieur	36	63	100
	Profession intermédiaire	59	41	100
	Employé	67	33	100
	Ouvrier	73	27	100
	Retraité	50	50	100
	Reste au foyer	60	40	100
	Autre inactif (étudiant)	53	46	100
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	64	35	100
	900 à 1 500 €	67	33	100
	1 500 à 2 300 €	68	32	100
	2 300 à 3 100 €	57	43	100
	3 100 € et plus	42	58	100
Statut matrimonial :	Célibataire	59	41	100
	Marié, en ménage (yc PACS)	55	45	100
	Séparé, divorcé	68	31	100
	Veuf(ve)	57	43	100
Taille d'agglomération :	Moins de 2 000 hab.	55	45	100
	2 000 à 20 000 hab.	63	37	100
	20 000 à 100 000 hab.	60	40	100
	100 000 hab. et plus	57	43	100
	Paris, agglomération parisienne	56	43	100
Zone d'habitation :	Ville, centre ville	58	42	100
	Périphérie, banlieue	58	41	100
	Village, bourg, habitat dispersé	57	43	100
Statut d'occupation du logement :	Propriétaire	46	54	100
	Non-propriétaire	69	31	100
Type d'habitat :	Maison individuelle	54	46	100
	Immeuble collectif	64	36	100
Habitat social :	Oui	70	30	100
	Non	54	46	100
Ensemble de la population		58	42	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Annexe IV-4

**Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...
surtout un patrimoine pour votre famille**

(en %)

		Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :	Homme	59	41	100
	Femme	50	50	100
Age :	Moins de 25 ans	43	56	100
	25 à 39 ans	52	48	100
	40 à 59 ans	54	46	100
	60 à 69 ans	59	41	100
	70 ans et plus	65	35	100
Diplôme :	Aucun diplôme (ou cep)	47	52	100
	Bepc, CAP, technique	56	44	100
	Bac	57	42	100
	Diplôme du supérieur	57	43	100
PCS :	Indépendant	78	22	100
	Cadre supérieur	59	41	100
	Profession intermédiaire	56	44	100
	Employé	49	51	100
	Ouvrier	42	58	100
	Retraité	67	33	100
	Reste au foyer	38	62	100
Autre inactif (étudiant)	51	47	100	
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	37	62	100
	900 à 1 500 €	37	63	100
	1 500 à 2 300 €	45	55	100
	2 300 à 3 100 €	62	38	100
	3 100 € et plus	72	28	100
Statut matrimonial :	Célibataire	44	55	100
	Marié, en ménage (yc PACS)	62	38	100
	Séparé, divorcé	34	66	100
	Veuf(ve)	55	45	100
Taille d'agglomération :	Moins de 2 000 hab.	70	30	100
	2 000 à 20 000 hab.	53	47	100
	20 000 à 100 000 hab.	42	58	100
	100 000 hab. et plus	50	49	100
	Paris, agglomération parisienne	48	52	100
Zone d'habitation :	Ville, centre ville	44	56	100
	Périphérie, banlieue	51	49	100
	Village, bourg, habitat dispersé	71	29	100
Statut d'occupation du logement :	Propriétaire	88	12	100
	Non-propriétaire	22	78	100
Type d'habitat :	Maison individuelle	73	27	100
	Immeuble collectif	26	74	100
Habitat social :	Oui	17	83	100
	Non	66	33	100
Ensemble de la population		54	46	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe IV-5

Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...
surtout des tracas quotidiens

		(en %)		
		Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :	Homme	32	68	100
	Femme	35	65	100
Age :	Moins de 25 ans	37	63	100
	25 à 39 ans	36	64	100
	40 à 59 ans	34	66	100
	60 à 69 ans	25	75	100
	70 ans et plus	33	67	100
Diplôme :	Aucun diplôme (ou cep)	45	55	100
	Bepc, CAP, technique	37	63	100
	Bac	29	71	100
	Diplôme du supérieur	19	80	100
PCS :	Indépendant	30	70	100
	Cadre supérieur	<i>19</i>	81	100
	Profession intermédiaire	30	70	100
	Employé	40	60	100
	Ouvrier	42	57	100
	Retraité	31	69	100
	Reste au foyer	35	65	100
	Autre inactif (étudiant)	32	68	100
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	43	57	100
	900 à 1 500 €	38	62	100
	1 500 à 2 300 €	37	63	100
	2 300 à 3 100 €	28	72	100
	3 100 € et plus	25	75	100
Statut matrimonial :	Célibataire	36	64	100
	Marié, en ménage (yc PACS)	32	68	100
	Séparé, divorcé	34	66	100
	Veuf(ve)	36	64	100
Taille d'agglomération :	Moins de 2 000 hab.	32	68	100
	2 000 à 20 000 hab.	35	65	100
	20 000 à 100 000 hab.	39	61	100
	100 000 hab. et plus	32	68	100
	Paris, agglomération parisienne	34	66	100
Zone d'habitation :	Ville, centre ville	32	68	100
	Périphérie, banlieue	35	65	100
	Village, bourg, habitat dispersé	34	66	100
Statut d'occupation du logement :	Propriétaire	27	73	100
	Non-propriétaire	40	60	100
Type d'habitat :	Maison individuelle	32	68	100
	Immeuble collectif	36	64	100
Habitat social :	Oui	40	60	100
	Non	32	68	100
Ensemble de la population		34	66	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.

Annexe IV-6

**Diriez-vous que, pour vous et votre famille, votre logement, c'est...
surtout un lieu que vous souhaitez quitter**

		(en %)		
		Oui	Non	Total (yc nsp)
Sexe :	Homme	23	77	100
	Femme	24	75	100
Age :	Moins de 25 ans	40	59	100
	25 à 39 ans	29	70	100
	40 à 59 ans	23	77	100
	60 à 69 ans	13	86	100
	70 ans et plus	10	90	100
Diplôme :	Aucun diplôme (ou cep)	23	77	100
	Bepc, CAP, technique	25	74	100
	Bac	28	72	100
	Diplôme du supérieur	18	81	100
PCS :	Indépendant	26	74	100
	Cadre supérieur	14	86	100
	Profession intermédiaire	22	78	100
	Employé	30	70	100
	Ouvrier	36	64	100
	Retraité	11	89	100
	Reste au foyer	25	74	100
	Autre inactif (étudiant)	32	66	100
Revenu mensuel du foyer :	Moins de 900 €	27	72	100
	900 à 1 500 €	27	73	100
	1 500 à 2 300 €	33	67	100
	2 300 à 3 100 €	20	80	100
	3 100 € et plus	18	81	100
Statut matrimonial :	Célibataire	33	67	100
	Marié, en ménage (yc PACS)	21	78	100
	Séparé, divorcé	25	74	100
	Veuf(ve)	15	84	100
Taille d'agglomération :	Moins de 2 000 hab.	19	81	100
	2 000 à 20 000 hab.	25	75	100
	20 000 à 100 000 hab.	28	72	100
	100 000 hab. et plus	22	78	100
	Paris, agglomération parisienne	29	70	100
Zone d'habitation :	Ville, centre ville	27	73	100
	Périphérie, banlieue	26	73	100
	Village, bourg, habitat dispersé	17	83	100
Statut d'occupation du logement :	Propriétaire	9	91	100
	Non-propriétaire	38	62	100
Type d'habitat :	Maison individuelle	16	84	100
	Immeuble collectif	36	63	100
Habitat social :	Oui	39	60	100
	Non	19	81	100
Ensemble de la population		24	76	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2008.

Les chiffres en caractères italiques concernent des effectifs peu importants.